

Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de la nouvelle orfo] sur la formation professionnelle initiale de

Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du [date d'élaboration et de signature du plan de formation par l'Ortra, cf. p. 10 du présent document] en cas de révision partielle du plan de formation (état le...) date d'élaboration et de signature de la feuille de modification par l'Ortra

Numéro de la profession 3333

Table des matières

1 Introduction.....	4
2 Bases de la pédagogie professionnelle.....	5
2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles.....	5
2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle.....	6
2.3 Classification des compétences opérationnelles dans le CNC.....	7
2.4 Critères de performance.....	8
2.5 Collaboration entre les lieux de formation.....	9
2.6 Structure du plan de formation.....	11
3 Profil de qualification.....	12
3.1 Profil de la profession.....	12
3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles.....	14
3.3 Niveau d'exigences de la profession.....	15
4 Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et critères de performance par lieu de formation.....	16
5 Compétences transversales.....	50
5.1 Compétences méthodologiques (CM).....	50
5.2 Compétences sociales (CS).....	51
5.3 Compétences personnelles (CP).....	52
6 Compétences MEM (anciennement «Compétences de branche»).....	55
7 Stage pratique à la production.....	70
8 Autres dispositions.....	71
9 Annexe 1 : la liste des documents relatifs aux instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale.....	72

Liste des abréviations

OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
CIE	Cours interentreprises
EP	Ecole professionnelle
DCO	Domaine de compétences opérationnelles
CO	Compétences opérationnelles
CP	Critères de performance
NP	Niveaux de performance
CNC	Cadre national des certifications
CM	Compétences méthodologiques
CS	Compétences sociales
CP	Compétences personnelles

1 Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale de Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC sanctionnée par un certificat fédéral de capacité / une attestation fédérale de formation professionnelle (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation. Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

¹voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. [nombre] de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC .

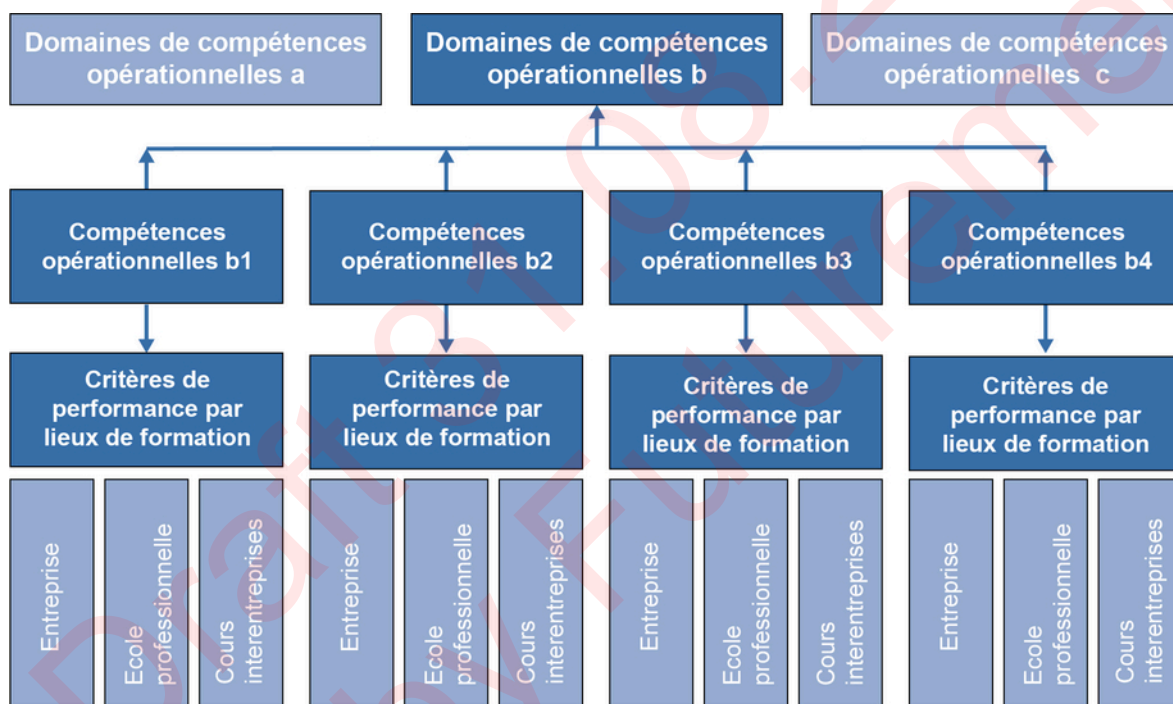
2 Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC . Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et de critères de performance.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des critères de performance par lieu de formation:



La profession de Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC comprend **4 domaines de compétences**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: 3333 a HAKB Développement de produits

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine 3333 a HAKB Développement de produits regroupe par exemple 5 compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter à la fin de la formation professionnelle initiale lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2).

Les compétences opérationnelles sont traduites en **critères de performance par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle



2.3 Classification des compétences opérationnelles dans le CNC

Le référencement des compétences opérationnelles dans le CNC se fait sur la base des situations de travail. Les niveaux 2 à 5 selon le CNC formation professionnelle sont utilisés.

Niveaux	CO	Descriptions
CNC 2	Les professionnels remplissent des exigences de base de manière appropriée dans un domaine d'activité délimité et doté de structures stables. Ils accomplissent la majeure partie de leurs tâches en suivant les instructions reçues.	Tâches répétitives; selon les instructions directement reçues; situation de travail stable; utiliser des moyens auxiliaires simples; collaborer au sein d'une équipe.
CNC 3	Les professionnels répondent à des exigences spécifiques de manière autonome dans un domaine de travail encore délimité et doté de structures partiellement souples.	Travailler de manière autonome dans un contexte familier; s'impliquer activement au sein d'une équipe; assumer la responsabilité de travaux simples et les évaluer selon des critères prédéfinis; résoudre des problèmes simples en appliquant des stratégies et outils connus; comprendre les relations dans son propre domaine d'activité.
CNC 4	Les professionnels identifient et traitent des tâches spécifiques dans un domaine de travail étendu et en évolution.	Planifier et traiter des tâches de manière autonome dans un contexte en évolution; résoudre des problèmes de manière autonome et évaluer les résultats obtenus; superviser le travail habituel d'autres personnes; observer, analyser et évaluer des processus et résultats de travail selon des critères prédéfinis.
CNC 5	Les professionnels identifient et analysent des tâches spécifiques étendues dans un contexte de travail complexe, spécialisé et en constante évolution.	Planifier et traiter des tâches étendues de manière autonome dans un environnement de travail complexe, spécialisé et en constante évolution. Guider des travaux habituels simples; observer, analyser et évaluer à l'aune de ses propres critères des processus et les résultats et contribuer à leur développement; collaborer de manière constructive au sein de l'équipe et assumer des responsabilités.

2.4 Critères de performance

Les compétences opérationnelles sont précisées par des critères de performance. Ils répondent aux exigences suivantes: ils

- sont décrits sous la forme d'activités concrètes et orientées vers les compétences opérationnelles
- peuvent être observés
- peuvent être mesurés et évalués
- sont attribués à un ou plusieurs lieux de formation

Les critères de performance sont répartis en six niveaux de performance (NP) en fonction de leur niveau d'exigence:

Numéro	Niveau d'exigence	Description
NP 1	Utiliser des technologies, instruments, procédures, applications, etc.	Les personnes en formation utilisent des technologies, des instruments, des listes de contrôle, des directives, des programmes, etc. Après avoir reçu des instructions, ils les utilisent pour résoudre des tâches similaires répétitives. Grâce à la répétition, ils acquièrent de plus en plus d'assurance et de compétences automatisées.
NP 2	Adapter l'utilisation de technologies, instruments, etc. basée sur des écarts (analyse état réel-demandé; adaptation)	Lorsqu'elles utilisent des technologies, des instruments, des programmes, etc., les personnes en formation réagissent aux nouvelles conditions en adaptant leurs compétences et leurs procédures aux changements intervenus. Grâce à ce comportement adaptatif répété, elles acquièrent une flexibilité et des compétences accrues dans l'application des procédures susmentionnées.
NP 3	Exécuter des mandats de manière autonome	Les personnes en formation exécutent les tâches de manière autonome sur la base de leurs expériences. Elles acquièrent les connaissances nécessaires (s'informer), planifient les étapes d'exécution possibles, choisissent la variante idéale (décider), réalisent leur projet en fonction des tâches à accomplir, contrôlent l'exécution et évaluent de manière critique aussi bien le processus que le résultat (IPDRCE).
NP 4	Planifier, calculer	Les personnes en formation planifient et calculent de nouveaux projets et procédures avec des inconnues, en prévoyant les étapes, variantes ou solutions envisageables et en les chiffrant ou en les estimant dans leurs dimensions. Il peut s'agir d'études détaillées, de la réalisation de séries d'essais, de calculs modélisés, etc.
NP 5	Projeter, concevoir, développer ou optimiser des solutions pour des problèmes tirés de la pratique	Les personnes en formation résolvent de manière autonome des problèmes issus de leur travail quotidien. Elles développent des variantes de solutions à l'aide de méthodes appropriées, choisissent une variante de manière justifiée à l'aide de méthodes appropriées de prise de décision et réalisent cette solution.
NP 6	Concevoir et inventer des innovations et des solutions créatives	Les personnes en formation développent de nouvelles solutions créatives à partir de solutions existantes. Elles identifient elles-mêmes la problématique et décèlent le potentiel d'optimisation ou de modification, trouvent la solution adaptée et la mettent en œuvre dans d'autres travaux et processus.

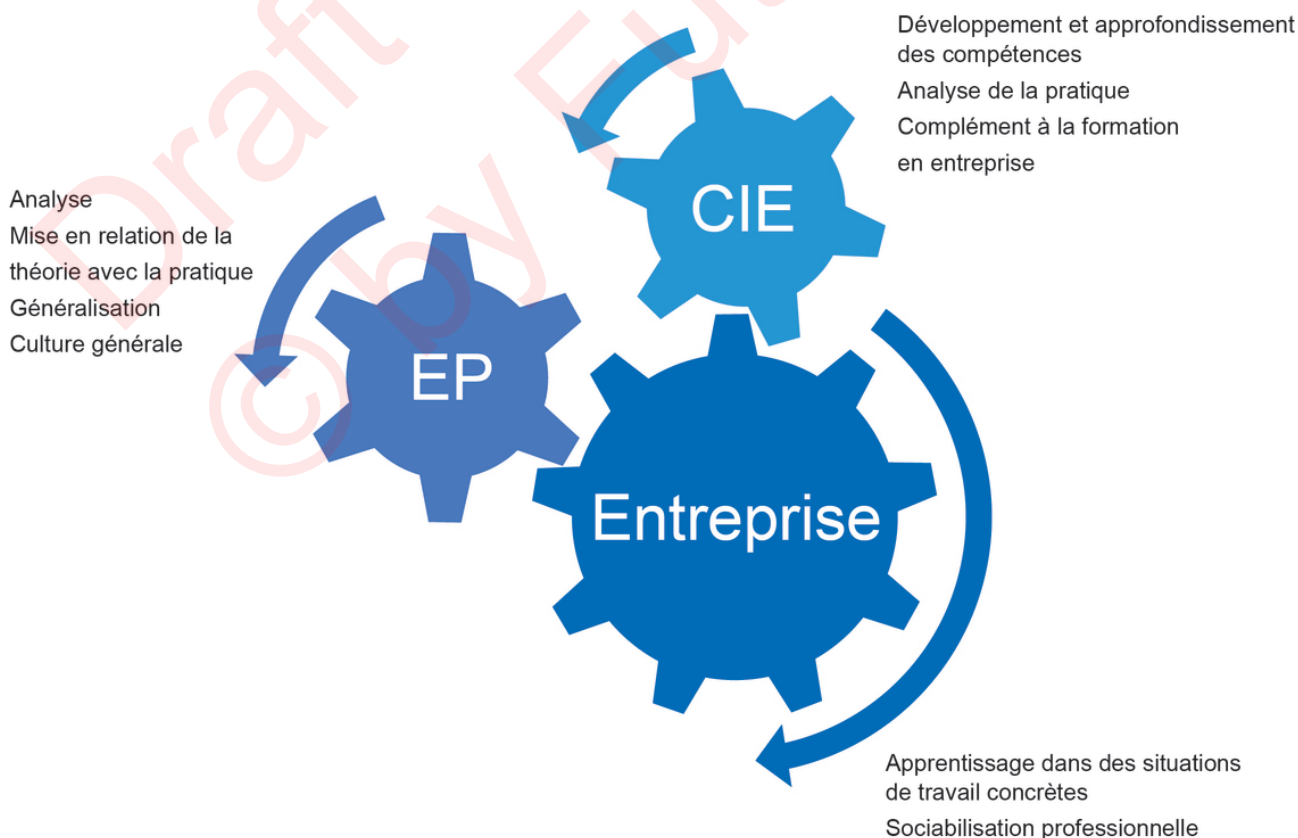
2.5 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique et se développer sur le plan personnel. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- **Entreprise formatrice:** dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **Ecole professionnelle:** elle dispense la formation scolaire nécessaire à l'acquisition des compétences opérationnelles, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique. L'école professionnelle prend en compte des situations de la pratique professionnelle, les analyse et permet de faire le lien avec les structures de connaissances pertinentes. Grâce à des environnements d'apprentissage appropriés, elle permet le transfert de la pratique et vers la pratique. Avec la culture générale, elle soutient les jeunes dans leur prise de responsabilité sociale et leur maturité.
- **Cours interentreprises:** ils visent l'acquisition d'aptitudes de base dans un cadre temporel donné. Ils complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie. Ils représentent un maillon essentiel entre la formation scolaire et la formation en entreprise.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:

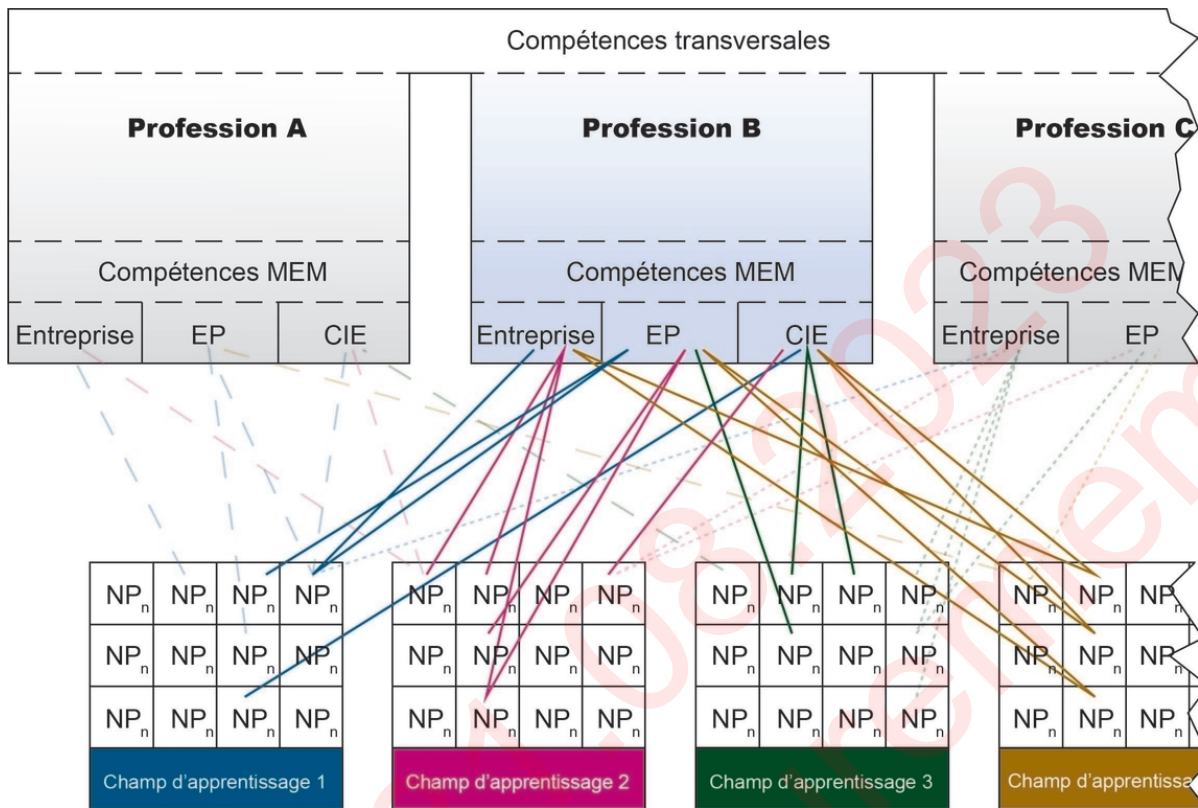


Le plan de formation et les documents de mise en œuvre soutiennent la coopération entre les lieux de formation au niveau de la coordination du développement des compétences opérationnelles chez les personnes en formation. La réussite individuelle des personnes en formation est soutenue par une coopération au niveau institutionnel et personnel. Dans les régions, les lieux de formation s'organisent pour mettre en place une coopération réussie entre les lieux de formation.

La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

2.6 Structure du plan de formation



Tous les plans de formation des huit professions de la branche MEM sont structurés de la même manière. Chaque compétence opérationnelle des quatre domaines de compétences opérationnelles a–d est décrite par une situation de travail et par les critères de performance attribués aux trois lieux de formation.

Les compétences transversales sont décrites au chapitre 5. Elles s'appliquent à tous les lieux de formation et sont divisées en compétences personnelles, méthodologiques et sociales. Elles sont sollicitées et encouragées dans les situations de travail et d'apprentissage.

Dans les champs d'apprentissage des plans d'études pour les écoles professionnelles et le programme-cadre des cours interentreprises, les compétences opérationnelles et les compétences MEM sont concrétisées pour la mise en œuvre dans les deux lieux de formation. D'une part, il y aura des champs d'apprentissage qui partiront d'une compétence MEM et feront des liens avec les critères de performance des compétences opérationnelles. D'autre part, il y aura des champs d'apprentissage qui partiront d'une compétence opérationnelle et établiront des liens avec les critères de performance des compétences MEM.

3 Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration des documents de mise en œuvre (plan de formation pour la formation en entreprise, plan modulaire pour les deux lieux de formation école professionnelle et cours interentreprises, procédure de qualification). Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1 Profil de la profession

Mettre en œuvre des idées techniques innovantes et concevoir des produits du quotidien sont au cœur du travail des dessinatrices-constructrices industrielles CFC et des dessinateurs-constructeurs industriels CFC. Avec passion, compétence et créativité, elles/ils conçoivent des pièces ou des sous-ensembles pour des appareils et des installations de production. Elles/ils apportent ainsi une contribution importante au développement économique et à la qualité de vie.

Domaine d'activité

Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC travaillent dans des bureaux techniques de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM), mais aussi dans des bureaux d'ingénieurs spécialisés en technique médicale, ingénierie des systèmes, électrotechnique, technique automobile, technique aéronautique ou aérospatiale. Outre les nouveaux développements, leur champ d'activité comprend la modification de produits, de systèmes et d'installations existants.

Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC planifient, conçoivent et construisent, sur mandat de clients internes et externes à l'entreprise, des pièces ainsi que des sous-ensembles pour des produits, installations et systèmes, de manière autonome ou en équipe avec d'autres professionnels. Elles/ils tiennent compte non seulement de la réalisation de la fonction et de la faisabilité, mais aussi d'autres aspects tels que la sécurité, l'ergonomie et la durabilité. Elles/ils reconnaissent le potentiel des nouvelles technologies, adaptent des solutions techniques connues ou s'inspirent de phénomènes des sciences naturelles. Elles/ils élaborent des documents tels que des documents de fabrication, de montage et de contrôle.

Principales compétences opérationnelles

Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC utilisent les technologies numériques. Au moyen de la conception assistée par ordinateur (CAO), elles/ils développent et conçoivent des modèles de produits et génèrent les données de fabrication directement à partir du même système. Elles/ils sont ouvert-e-s aux nouvelles technologies et aux nouvelles approches. Elles/ils sont capables d'identifier le potentiel des nouvelles technologies de fabrication et d'assemblage.

Suivant les tâches à accomplir, elles/ils travaillent seul-e-s ou en équipe en se servant efficacement de leurs compétences professionnelles, sociales et personnelles. Elles/ils ont l'habitude d'assumer des responsabilités dans le cadre de leur travail. Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC sont en mesure d'évaluer correctement les situations, d'identifier et d'analyser les problèmes et de proposer des solutions adéquates.

Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC agissent dans un environnement de travail connecté. Elles/ils se distinguent par leur goût pour les bases scientifiques, leur intérêt pour les contextes techniques, leur démarche structurée, leur créativité et leur approche interdisciplinaire. Pour mettre en œuvre les idées techniques, elles/ils font appel à une recherche systématique de solutions et à des techniques de décision et établissent les documents de fabrication correspondants. Elles/ils planifient le travail en tenant compte des souhaits et des exigences du client tout en respectant les normes et les directives. Dans les projets, les aspects écologiques sont pris en compte en fonction de l'utilisation et de l'environnement.

Exercice de la profession

Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC mettent en œuvre les projets des clients de manière professionnelle et créative dans un environnement bureautique moderne. Pour la mise en œuvre, elles/ils utilisent les moyens logiciels et matériels appropriés de l'environnement de travail numérique connecté. Elles/ils analysent des problèmes techniques de complexité variable, souvent en collaboration avec d'autres professionnels tels que des chefs de projet ou des ingénieurs. Leur approche précise et leur sens aigu de la qualité sont des conditions indispensables à la réussite des tâches qui leur sont confiées.

Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC s'intéressent fortement aux nouvelles technologies et aux solutions innovantes. L'utilisation de nouvelles technologies est examinée et, si possible, appliquée. La numérisation croissante soutient et facilite leur travail, mais constitue également un défi. Elles/ils suivent l'évolution technologique avec intérêt et se perfectionnent en permanence. Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC assument la responsabilité de leurs actes, en particulier dans les domaines de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Les dessinatrices-constructrices industrielles CFC et les dessinateurs-constructeurs industriels CFC se trouvent au début de la chaîne de production et développent des produits avant-gardistes, en tenant compte des aspects écologiques et économiques. Leur engagement en faveur du développement durable se traduit notamment par l'utilisation de matériaux et d'énergies respectueux des ressources. Grâce à leurs solutions innovantes, elles/ils apportent en plus une contribution essentielle à la place industrielle suisse et à son industrie exportatrice florissante. Le design optimisé en termes d'énergie et de ressources, le dimensionnement correct des systèmes développés et une approche fondée sur le cycle de vie jouent un rôle important dans la réduction de la consommation et l'utilisation optimale des ressources afin d'atteindre les objectifs de politique climatique et énergétique.

Culture générale

L'enseignement de la culture générale vise à transmettre des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles →					
a	Développement de produits	a1: planifier des développements de produits dans l'industrie MEM	a2: concevoir des produits de l'industrie MEM	a3: réaliser des conceptions préliminaires pour les produits de l'industrie MEM	a4: réaliser une conception détaillée pour les produits de l'industrie MEM	a5: développer des produits de l'industrie MEM de manière écoresponsable (écodesign)	
b	Conception de produits	b1: concevoir des constructions adaptées à la fabrication de produits de l'industrie MEM	b2: concevoir des fonctions spécifiques pour des produits de l'industrie MEM	b3: concevoir des aspects ergonomiques ou esthétiques avancés pour des produits de l'industrie MEM	b4: optimiser des produits ou des processus de l'industrie MEM en termes d'aspects économiques		
c	Elaboration de documents de fabrication	c1: esquisser des produits de l'industrie MEM	c2: modéliser des produits de l'industrie MEM avec un logiciel de CAO (conception assistée par ordinateur)	c3: établir des documents de fabrication pour des produits de l'industrie MEM	c4: saisir les données d'articles des produits de l'industrie MEM dans le système d'archivage du bureau d'études	c5: générer des documentations techniques de produits sous forme de jeux de données	c6: compléter les documents de fabrication industrielle avec des spécifications géométriques des produits élargies
d	Endossement de tâches spécifiques à l'entreprise	d1: planifier des mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM	d2: contrôler le déroulement de mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM	d3: analyser les résultats de mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM	d4: élaborer et mettre en œuvre des solutions de construction exigeantes pour des secteurs de l'industrie MEM	d5: former les clientes et les clients aux produits de l'industrie MEM	d6: établir des documentations techniques complexes pour les produits de l'industrie MEM

L'acquisition des compétences opérationnelles a1 à a4, b1, b2, c1 à c5 et d1 à d4 est obligatoire pour toutes les personnes en formation. Quant aux compétences opérationnelles a5, b3, b4, c6, d5 et d6, l'acquisition d'une compétence opérationnelle est obligatoire.

3.3 Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des critères de performance déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et critères de performance par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les critères de performance par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés en annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

DCO a: Développement de produits

CO a1: planifier des développements de produits dans l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels planifient des développements de produits selon les spécifications du client (cahier des charges) de manière autonome ou au sein d'une équipe de développement. Elles/ils analysent les exigences à remplir par le produit sur la base des spécifications du client. Elles/ils établissent ensuite une liste des exigences et les interprètent. Elles/ils se procurent d'autres informations nécessaires au développement en dialoguant avec les parties prenantes. Avec ces informations, elles/ils établissent la liste des exigences, respectivement le cahier des spécifications.

Sur la base de la liste des exigences, elles/ils déterminent les étapes de travail nécessaires au développement du produit. Elles/ils fixent les délais, planifient les ressources et déterminent ainsi le temps de développement en respectant les délais de livraison imposés par le client. Elles/ils réalisent la planification à l'aide d'instruments utilisés dans l'entreprise et de processus prédéfinis et en s'appuyant sur leur propre expérience. Pour ce faire, elles/ils se servent de leurs compétences organisationnelles et d'anticipation.

Elles/ils identifient les éventuels problèmes de délais et adaptations techniques nécessaires dès la phase de planification et les communiquent rapidement au client. Elles/ils réagissent de manière flexible et ciblée aux adaptations spontanées souhaitées par le client et les intègrent dans la planification. Grâce à leur compréhension technique, elles/ils sont en mesure de reconnaître très tôt si les objectifs de développement du produit peuvent être atteints et, si nécessaire, elles/ils prennent les mesures qui s'imposent. Elles/ils communiquent en temps voulu et de manière adaptée au destinataire.

CNC 4

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR a1 01 Ils interprètent les spécifications du client, vérifient l'exhaustivité et se procurent les informations manquantes. NP 3		
KR a1 02 Ils établissent un cahier des spécifications ou une liste des exigences. NP 4		KR a1 10 Ils font la différence entre le cahier des charges, le cahier des spécifications et la liste des exigences et les établissent. NP 2
KR a1 03 Ils filtrent les données du cahier des spécifications ou de la liste des exigences, les attribuent et les évaluent. NP 3	KR a1 08 Ils évaluent les exigences fonctionnelles et de performance ainsi que les facteurs d'influence correspondants. NP 2	
KR a1 04 Ils définissent les phases de développement et les lots de travaux correspondants. NP 4		KR a1 11 Ils interprètent les différents éléments de contenu des lots de travaux. NP 2
KR a1 05 Ils élaborent des échéanciers sur la base des estimations de durée des activités déterminées. NP 4	KR a1 09 Ils évaluent les éléments de contenu de différents types de planification. NP 3	KR a1 12 Ils élaborent des exemples de planification. NP 2
KR a1 06 Ils contrôlent en permanence le respect de la planification et prennent, si nécessaire, des mesures correctives. NP 3		KR a1 13 Ils appliquent des méthodes de contrôle et de documentation afin de respecter les objectifs et d'assurer la qualité. NP 1

KR a1 07 Ils informent en permanence les services impliqués de l'avancement des travaux. NP 3		
---	--	--

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO a2: concevoir des produits de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels conçoivent des solutions pour des produits sur la base d'une liste d'exigences ou d'un cahier des spécifications, de manière autonome ou en équipe. Pour ce faire, elles/ils utilisent des méthodes appropriées de recherche de solutions.

Elles/ils tiennent compte des fonctions requises ainsi que des aspects économiques, écologiques et de sécurité. Elles/ils sondent le marché pour trouver des solutions existantes et prennent en compte les technologies les plus récentes. Dans un deuxième temps, elles/ils analysent la possibilité de structurations fonctionnelles applicables au produit. Elles/ils tiennent compte en permanence des normes et directives en vigueur.

Dans la phase de recherche de solutions, elles/ils font appel à leur compréhension technique et à leur créativité et se mettent en œuvre leur capacité de pensée systémique. Elles/ils sont ouverts aux idées des autres et les prennent en compte dans la mesure du possible. Elles/ils traitent les demandes d'adaptation avec souplesse et les intègrent dans le processus de recherche de solutions. Elles/ils effectuent cette étape de travail avec soin et en respectant les critères requis. Si nécessaire, elles/ils sollicitent l'aide des services spécialisés concernés.

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels documentent de manière compréhensible toute la phase de conception. Elles/ils effectuent les travaux de conception en fonction de la situation, avec des outils appropriés et en respectant les objectifs du projet.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR a2 01 Ils élaborent la structure fonctionnelle à partir du cahier des spécifications et définissent le périmètre du système. NP 4		KR a2 11 Ils représentent toutes les fonctions partielles et leurs interactions logiques pour l'accomplissement de la fonction globale sur une pièce type. NP 3
KR a2 02 Ils s'informent sur les solutions et technologies disponibles et les utilisent de manière adéquate. NP 3	KR a2 07 Ils distinguent les systèmes et technologies disponibles et évaluent leurs avantages et inconvénients spécifiques à l'application. NP 3	
KR a2 03 Ils conçoivent des variantes de solutions pour les produits au moyen de méthodes appropriées. NP 5 [dans AA, a1; ET, a2]		KR a2 12 Ils distinguent les méthodes de recherche de solutions et les appliquent à des situations types. NP 3 [dans ET, a2; AA, a1]
KR a2 04 Ils intègrent des aspects complémentaires liés au produit dans la recherche de solutions. NP 4	KR a2 08 Ils identifient les prescriptions de sécurité des normes et de la directive "Machines" et les appliquent à des situations types. NP 3 KR a2 09 Ils évaluent les approches écologiques, les technologies de l'écologie et leurs domaines d'application. [ET, a2] NP 3 KR a2 10 Ils estiment les coûts des produits en tenant compte des contraintes de coûts. NP 3	KR a2 13 Ils intègrent des aspects de sécurité, à titre d'exemple, dans la recherche de solutions. NP 4 KR a2 14 Ils intègrent des approches écologiques à titre d'exemple dans la recherche de solutions lors de la conception. NP 4 KR a2 15 Ils intègrent des aspects économiques, à titre d'exemple, dans la recherche de solutions. NP 4
KR a2 05 Ils documentent la recherche de solutions. NP 3 [dans ET, a2; AA, a1]		KR a2 16 Ils établissent une documentation technique appropriée pour différentes méthodes de recherche de solutions. NP 2 [dans ET, a2; AA, a1]
KR a2 06 Ils documentent l'état des travaux, informent les services impliqués de l'avancement et se procurent les autorisations nécessaires. NP 3		

CO a3: réaliser des conceptions préliminaires pour les produits de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels élaborent, de manière autonome ou en équipe, plusieurs ébauches de conception analogiques ou numériques à partir des solutions élaborées. Elles/ils les réalisent, selon le mandat du client, pour une pièce, un sous-ensemble ou un ensemble, en respectant les proportions et les matières, mais sans affiner les détails.

Pour la mise en œuvre des solutions élaborées lors de la conception préliminaire, elles/ils vérifient les contraintes spatiales. Elles/ils mettent ensuite en œuvre les fonctions à remplir par le produit et définissent les éventuelles interfaces. Cette phase préliminaire tient également sommairement compte des exigences écologiques, économiques, qualitatives ou de sécurité.

Elles/ils évaluent les ébauches de conception à l'aide de méthodes appropriées et en tenant compte des exigences et des souhaits formulés dans le cahier des spécifications. Elles/ils choisissent une solution et justifient leur choix. Elles/ils documentent la prise de décision de manière compréhensible. Elles/ils veillent à ce que la conception préliminaire soit explicite et complète et que toutes les fonctions soient clairement visibles.

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels font appel, si nécessaire, au soutien des services respectifs. Elles/ils ont en permanence les objectifs du projet en ligne de mire.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR a3 01 Ils définissent les conceptions préliminaires sur la base du concept élaboré. NP 3		KR a3 12 Ils rassemblent les contraintes spatiales ainsi que toutes les informations nécessaires de plusieurs solutions conceptualisées types. NP 3 KR a3 13 Ils élaborent plusieurs conceptions préliminaires à partir des solutions conceptualisées types. NP 3
KR a3 02 Ils définissent les fonctions en tenant compte des facteurs d'influence. NP 4	KR a3 09 Ils différencient les facteurs d'influence fonctionnels et les évaluent. NP 3	
KR a3 03 Ils vérifient la conformité des conceptions préliminaires avec les spécifications du client. NP 3		
KR a3 04 Ils utilisent des méthodes appropriées de prise de décision lors du choix de la solution. NP 5 [dans ET, a2; AA, a1]		KR a3 14 Ils distinguent les méthodes de prise de décision et les appliquent à des situations types. NP 3 [dans ET, a2; AA, a1]
KR a3 05 Ils évaluent les caractéristiques pertinentes du produit et la qualité des différentes conceptions préliminaires afin de déterminer la meilleure solution. NP 4	KR a3 10 Ils évaluent les coûts de produits types et les comparent. NP 3 KR a3 11 Ils évaluent les approches écologiques, les technologies de l'écologie et leurs domaines d'application. [ET, a2] NP 3	KR a3 15 Ils évaluent l'aspect technique et la qualité des différentes solutions des conceptions préliminaires. NP 4 KR a3 16 Ils évaluent l'aspect économique et écologique des différentes solutions des conceptions préliminaires. NP 4
KR a3 06 Ils choisissent la conception préliminaire la mieux évaluée et vérifient si elle peut être optimisée. NP 3		KR a3 17 Ils réalisent une conception préliminaire définitive d'un produit type. NP 2

KR a3 07 Ils documentent la prise de décision. NP 3 [dans ET, a2, AA, a1]		KR a3 18 Ils établissent une documentation technique appropriée pour différentes méthodes de prise de décision. NP 2 [dans ET, a2, AA, a1]
KR a3 08 Ils vérifient que l'avant-projet définitif est compréhensible, complet et comporte toutes les fonctions. NP 4		

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO a4: réaliser une conception détaillée pour les produits de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels réalisent, sur la base de l'avant-projet définitif et des spécifications du client figurant dans le cahier des spécifications, une conception détaillée à l'échelle d'une pièce, d'un sous-ensemble ou d'un ensemble. Elles/ils définissent tous les détails géométriques et matériels et les complètent à l'aide d'un logiciel de CAO avec les principales vues et les autres spécifications nécessaires et se conforment aux directives et aux normes applicables lors de la conception définitive du produit. Dans une étape ultérieure, elles/ils structurent le produit en sous-ensembles afin d'obtenir une modularisation optimale.

Lors de l'élaboration, elles/ils tiennent compte, dans la mesure du possible, des aspects économiques et écologiques. En outre, elles/ils tiennent compte, entre autres, des prescriptions de sécurité, des interfaces, des matériaux et des pièces sous-traitées et des éléments normalisés, y compris des spécifications requises. Elles/ils effectuent de manière autonome des conceptions simples.

Pendant la phase de conception, elles/ils se procurent les informations nécessaires auprès des services spécialisés ou des fournisseurs concernés. Elles/ils vérifient auprès de la production quelles matières auxiliaires et équipements sont déjà disponibles et quelles directives de fabrication et de montage doivent être prises en compte dans les documents de fabrication. Pour ce faire, elles/ils font appel à leurs compétences professionnelles en employant un langage technique correct. Dans la phase finale de l'élaboration, elles/ils vérifient la conception détaillée à l'aide du cahier des spécifications. Elles/ils recherchent les erreurs et apportent les corrections nécessaires. Elles/ils présentent la conception détaillée au mandant et la font approuver pour la production.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR a4 01 Ils modélisent la conception détaillée avec un logiciel de CAO. NP 4		KR a4 16 Ils réalisent une conception détaillée d'un produit type sur la base d'un avant-projet définitif. NP 3
KR a4 02 Ils définissent et élaborent une structure d'assemblage adaptée à la suite du travail. NP 4		KR a4 17 Ils interprètent les types de structuration possibles pour les sous-ensembles et les mettent en œuvre. NP 2 [dans AA, a.1]
KR a4 03 Ils vérifient les interfaces possibles avec d'autres sous-ensembles, les évaluent et en tiennent compte dans la suite du travail. NP 4		
KR a4 04 Ils élaborent les détails géométriques et matériels en tenant compte des fonctions. NP 5	KR a4 12 Ils évaluent les aspects matériels possibles et les utilisent de manière appropriée en tenant compte des fonctions. NP 4	KR a4 18 Ils différencient les types de spécifications géométriques en tenant compte des fonctions. NP 4
KR a4 05 Ils définissent les pièces à acheter, déterminent les références des éléments normalisés et choisissent les mieux adaptées au produit. NP 4		KR a4 19 Ils distinguent les pièces achetées des éléments normalisés, les utilisent de manière appropriée dans la conception et interprètent les caractéristiques des produits. NP 2
KR a4 06 Ils mettent en œuvre de manière constructive les directives de conception dans la conception détaillée. NP 4	KR a4 13 Ils déterminent les propriétés physiques ainsi que les grandeurs relatives à la statique et à la dynamique et les calculent. NP 4 KR a4 14 Ils déterminent les propriétés physiques ainsi que les grandeurs relatives à la thermodynamique, l'hydromécanique et l'aéromécanique et les calculent. NP 4	KR a4 20 Ils distinguent les directives de conception adaptées à la fabrication et les appliquent. NP 3 KR a4 21 Ils distinguent les directives de conception pour des fonctions spécifiques de produits et les appliquent. NP 3

<p>KR a4 07 Ils mettent en œuvre les prescriptions de sécurité applicables aux personnes, à l'environnement et aux machines dans la conception détaillée. NP 4</p>	<p>KR a4 15 Ils identifient les prescriptions de sécurité des normes et de la directive "Machines" et les appliquent à des situations types. NP 3</p>	
<p>KR a4 08 Ils analysent la conception détaillée afin de déceler les éventuels points faibles de la conception. NP 4</p>		
<p>KR a4 09 Ils contrôlent la conception détaillée à l'aide du cahier des spécifications et garantissent la réalisation des objectifs en termes de délais, de coûts et de qualité. NP 4</p>		
<p>KR a4 10 Ils déterminent avec la production les besoins éventuels en outils, équipements et matières auxiliaires et prennent les mesures nécessaires. NP 3</p>		
<p>KR a4 11 Ils présentent le projet détaillé au mandant et le font approuver pour les étapes suivantes du processus. NP 3</p>		

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO a5: développer des produits de l'industrie MEM de manière écoresponsable (écodesign), (à option obligatoire)

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels développent, de manière autonome ou en équipe, des produits en tenant compte des aspects écologiques, des normes et des directives. Elles/ils intègrent dans leurs réflexions l'idée de base de l'économie circulaire avec les exigences correspondantes pour les produits, tiennent compte des principes de l'écoconception et respectent les normes et directives en vigueur.

Dans leur travail quotidien, elles/ils utilisent des matériaux qui préservent les ressources et conçoivent les produits de sorte qu'il soit possible de récupérer les matériaux réutilisables à la fin de leur durée d'utilisation. Elles/ils conçoivent des produits durables, réparables et remplaçables. Elles/ils veillent à ce que les besoins en énergie pour la fabrication et l'utilisation ultérieure des produits restent faibles. Elles/ils choisissent des emballages écologiques, c'est-à-dire avec un volume et un poids réduits. Lors du choix des fournisseurs et des processus de production, elles/ils favorisent les circuits courts.

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels documentent leurs démarches et leurs réflexions et s'assurent par des mesures appropriées que les produits en fin de vie peuvent être recyclés dans les règles de l'art. En cas de besoin, elles/ils s'adressent aux services compétents avec des demandes concrètes et correctement formulées et adaptent, si nécessaire, leurs conceptions.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>KR a5 01 Ils utilisent des instruments appropriés lors du développement de produits respectueux de l'environnement et tiennent compte, dans la mesure du possible, des énergies renouvelables. NP 4</p>	<p>KR a5 06 Ils évaluent les constructions à l'aide des principes de l'écoconception et les appliquent à des produits types. NP 4</p> <p>KR a5 07 Ils procèdent à une analyse du cycle de vie d'un produit générique et décrivent les différentes phases du cycle de vie. NP 4</p> <p>KR a5 08 Ils décrivent les exigences en matière d'économie circulaire pour des produits types. NP 4</p> <p>KR a5 09 Ils distinguent les technologies de production d'énergie renouvelable et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 3</p>	
<p>KR a5 02 Ils choisissent, dans la mesure du possible, des matériaux et des fluides respectueux de l'environnement lors du développement. NP 4</p>	<p>KR a5 10 Ils distinguent les matériaux et les fluides économes en ressources et évaluent les avantages et les inconvénients spécifiques à l'application. NP 3</p> <p>KR a5 11 Ils définissent des matériaux recyclés et évaluent les avantages et les inconvénients spécifiques à leur utilisation. NP 3</p>	
<p>KR a5 03 Ils développent des produits efficaces sur le plan matériel ou énergétique en ce qui concerne la production et l'utilisation. NP 5</p>	<p>KR a5 12 Ils distinguent les possibilités d'économie de matériaux et évaluent l'utilisation de matériaux et de procédés respectueux de l'environnement. NP 4</p>	

KR a5 04 Ils conçoivent des produits durables, réparables ou remplaçables. NP 5	KR a5 13 Ils déterminent des mesures pour augmenter la durée de vie et les évaluent en fonction des exigences d'une économie circulaire. NP 4	
KR a5 05 Ils choisissent, dans la mesure du possible, des fournisseurs et des processus de production avec des circuits courts. NP 4		

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

DCO b: Conception de produits

CO b1: concevoir des constructions adaptées à la fabrication de produits de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels conçoivent, de manière autonome ou en équipe, des produits en respectant les consignes, les directives et les normes de fabrication. Elles/ils se réfèrent à la conception préliminaire et au cahier des spécifications pour se procurer toutes les informations nécessaires à une conception conforme aux exigences de fabrication.

Pour choisir la conception conforme aux exigences de fabrication, elles/ils examinent différents procédés de fabrication sur la base de leur expérience pratique en matière de technique de fabrication. En cas de besoin, elles/ils s'adressent à la production avec des demandes concrètes et correctement formulées et adaptent si nécessaire leur conception en conséquence. Lors de la conception, elles/ils tiennent compte des coûts du procédé de fabrication et de la taille du lot.

Si la construction permet plusieurs possibilités de conception au niveau de l'usinage, elles/ils appliquent les méthodes connues de la phase de conception et d'ébauche pour la recherche de solutions et la prise de décision. Tout au long du processus de conception, elles/ils tiennent compte des aspects écologiques, techniques et économiques en accord avec les exigences précisées dans le cahier des spécifications. Elles/ils gardent à l'esprit les fonctions du produit tout au long du processus. Elles/ils réalisent la mise en œuvre sur papier, à l'aide d'outils électroniques ou avec un logiciel de CAO.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR b1 01 Ils appliquent des procédés de fabrication spécifiques à l'entreprise et au produit dans le cadre du stage pratique à l'atelier. NP 3	KR b1 05 Ils comparent différents procédés de fabrication et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 3	KR b1 10 Ils utilisent différents procédés de fabrication, les évaluent et mettent en œuvre les connaissances acquises dans la conception de produits conforme aux exigences de fabrication. NP 1
KR b1 02 Ils conçoivent des produits optimisés en termes de coûts et conformes aux exigences de fabrication. NP 4	KR b1 06 Ils évaluent les coûts de production en tenant compte des taux de coûts des différents procédés de fabrication lors de la conception. NP 3	
KR b1 03 Ils conçoivent des produits en tenant compte des matériaux et en préservant les ressources. NP 4	KR b1 07 Ils comparent différents matériaux pour la conception et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 3	KR b1 11 Ils mettent en œuvre les différentes directives de conception respectueuses des matériaux et des ressources dès la phase de conception. NP 2
KR b1 04 Ils conçoivent des produits pour des procédés de fabrication spécifiques à l'entreprise. NP 4	KR b1 08 Ils comparent différents procédés de revêtement et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 3 KR b1 09 Ils comparent les différents traitements thermiques et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 3	KR b1 12 Ils mettent en œuvre les directives de conception applicables aux différents procédés de revêtement dès la phase de conception. NP 2 KR b1 13 Ils mettent en œuvre les directives de conception applicables aux différents types de traitements thermiques dès la phase de conception. NP 2 KR b1 14 Ils évaluent les différents procédés d'usinage et mettent en œuvre les directives de conception correspondantes dès la phase de conception. NP 2

		<p>KR b1 15 Ils évaluent les différents procédés d'assemblage et mettent en œuvre les directives de conception correspondantes dès la phase de conception. NP 2</p> <p>KR b1 16 Ils évaluent les différents procédés de moulage et mettent en œuvre les directives de conception correspondantes dès la phase de conception. NP 2</p> <p>KR b1 17 Ils évaluent les différents procédés de formage et mettent en œuvre les directives de conception correspondantes dès la phase de conception. NP 2</p> <p>KR b1 18 Ils évaluent les différents procédés de fabrication additive et mettent en œuvre les directives de conception correspondantes dès la phase de conception. NP 2</p>
--	--	--

CO b2: concevoir des fonctions spécifiques pour des produits de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels conçoivent des fonctions spécifiques de produits, de manière autonome ou en équipe, en tenant compte des consignes, des directives et des normes. Elles/ils se réfèrent à la conception préliminaire et au cahier des spécifications pour se procurer toutes les informations nécessaires à la conception.

Elles/ils réalisent la conception fonctionnelle sur la base des exigences fonctionnelles du produit. Elles/ils conçoivent des solutions fonctionnelles et économiques. En cas de besoin, elles/ils s'adressent aux services spécialisés concernés avec des demandes concrètes et correctement formulées et adaptent la conception si nécessaire. Lors de la conception fonctionnelle, elles/ils tiennent compte entre autres des exigences fonctionnelles de la sécurité, de l'assemblage ainsi que des éléments de machines et de forme. Si la construction permet plusieurs possibilités de conception, elles/ils appliquent les méthodes connues de la phase de conception et d'ébauche pour la recherche de solutions et la prise de décision.

Tout au long du processus de conception, elles/ils tiennent compte des aspects écologiques, techniques et économiques en accord avec les exigences précisées dans le cahier des spécifications. Elles/ils gardent à l'esprit les fonctions du produit tout au long du processus de conception. Elles/ils réalisent la mise en œuvre sur papier, à l'aide d'outils électroniques ou avec un logiciel de CAO.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR b2 01 Ils conçoivent des produits avec des éléments de machines. NP 4	KR b2 04 Ils différencient les éléments de machines et évaluent l'utilisation d'après la fonction. NP 3	KR b2 07 Ils évaluent les éléments de machines et mettent en œuvre les directives de conception correspondantes dès la phase de conception. NP 2
KR b2 02 Ils sélectionnent et dimensionnent des éléments de forme pour les composants. NP 4		KR b2 08 Ils définissent les formes de composants pour les différents éléments de forme. NP 2
KR b2 03 Ils conçoivent des produits pour les fonctions spécifiques du client. NP 5	KR b2 05 Ils étudient des produits en tenant compte des contraintes exercées. NP 4 KR b2 06 Ils évaluent les approches écologiques, les technologies de l'écologie et leurs domaines d'application. [ET, a2] NP 3	KR b2 09 Ils évaluent les aspects de sécurité et mettent en œuvre les directives de conception correspondantes dès la phase de conception. NP 2 KR b2 10 Ils évaluent les directives de conception pour l'assemblage et les mettent en œuvre dès la phase de conception. NP 2 KR b2 11 Ils évaluent les directives de conception en tenant compte des contraintes exercées et les mettent en œuvre dès la phase de conception. NP 2 KR b2 12 Ils évaluent les directives de conception relatives à l'écologie et les mettent en œuvre dès la phase de conception. NP 2 KR b2 13 Ils évaluent les directives de conception relatives aux différents types de transport et d'emballage et les mettent en œuvre dès la phase de conception. NP 2 KR b2 14 Ils évaluent les directives de conception relatives à l'ergonomie et les mettent en œuvre sur des conceptions types. NP 2

CO b3: concevoir des aspects ergonomiques ou esthétiques avancés pour des produits de l'industrie MEM (à option obligatoire)

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels conçoivent des produits en tenant à la fois compte des aspects ergonomiques et esthétiques, de manière autonome ou en équipe, éventuellement avec le soutien de services spécialisés. Elles/ils se réfèrent à la conception préliminaire et au cahier des spécifications pour se procurer les informations nécessaires. Elles/ils font preuve de flexibilité et de créativité et sont ouverts aux nouvelles idées.

Lors de la conception du produit, elles/ils veillent notamment à une utilisation ergonomique, à des hauteurs de travail optimales ou à un travail sans fatigue. Elles/ils s'appuient sur leur expérience personnelle et respectent les normes et directives correspondantes. Elles/ils tiennent également compte de la fabricabilité ainsi que des aspects écologiques et économiques.

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels intègrent les différents aspects d'un design esthétique et adapté dans la conception des produits. Par l'utilisation de proportions appropriées, de surfaces façonnées ou d'éléments de conception spécifiques de l'identité de l'entreprise, elles/ils confèrent au produit un langage formel tel qu'un design intemporel ou une dynamique particulière. Elles/ils utilisent des techniques de croquis, des modèles numériques ou des vues en 3D et permettent ainsi une communication ciblée avec les clients ou les services spécialisés.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>KR b3 01 Ils conçoivent des produits ergonomiques et adaptés aux destinataires en vue d'un travail efficace, sûr et sans fatigue. NP 5</p>	<p>KR b3 06 Ils analysent les principes et concepts ergonomiques, les appliquent à des produits types et évaluent leurs avantages et inconvénients respectifs. NP 3</p> <p>KR b3 07 Ils évaluent le processus de conception selon des aspects ergonomiques et tiennent compte de l'ensemble du cycle de vie du produit. NP 3</p> <p>KR b3 08 Ils évaluent les mesures ergonomiques d'un point de vue de la posture et des facteurs environnementaux en fonction de la position du corps et des facteurs environnementaux spatiaux. NP 3</p>	
<p>KR b3 02 Ils conçoivent des produits en tenant compte des capacités et limites des personnes qui travaillent. NP 5</p>	<p>KR b3 09 Ils différencient et évaluent les capacités et limites des personnes qui travaillent. NP 4</p> <p>KR b3 10 Ils analysent des postes de travail types du point de vue de leur comptabilité avec un travail sans stress et leur adaptation aux dimensions corporelles. NP 4</p> <p>KR b3 11 Ils distinguent les caractéristiques esthétiques et évaluent les effets positifs et négatifs sur l'homme. NP 3</p> <p>KR b3 12 Ils analysent des postes de travail types en termes d'ergonomie et d'esthétique et évaluent l'impact émotionnel sur l'homme. NP 4</p>	

<p>KR b3 18 Ils combinent les aspects ergonomiques avec les caractéristiques esthétiques et les conçoivent. NP 4</p>	<p>KR b3 19 Ils évaluent des conceptions types selon des critères ergonomiques et esthétiques, en tenant compte de la faisabilité, des coûts de fabrication et des aspects écologiques. NP 5</p> <p>KR b3 17 Ils conçoivent l'identité visuelle de produits types en tenant compte des caractéristiques esthétiques et de la protection des marques. NP 4</p>	
<p>KR b3 03 Ils utilisent des caractéristiques intuitives possibles lors de la conception des produits. NP 5</p>	<p>KR b3 13 Ils évaluent les caractéristiques intuitives de la manipulation et analysent leur effet sur l'utilisation du produit. NP 4</p> <p>KR b3 16 Ils conçoivent des éléments de commande représentatifs qui permettent un travail intuitif. NP 4</p>	
<p>KR b3 04 Ils complètent, si nécessaire, les interfaces homme-machine avec des visualisations afin de faciliter la compréhension et rendre l'utilisation plus intuitive. NP 4</p>	<p>KR b3 14 Ils distinguent les différentes possibilités de visualisation des éléments de commande et évaluent leur compréhension. NP 3</p>	
<p>KR b3 05 Ils utilisent des croquis à main levée ou des logiciels de conception graphique pour visualiser les propositions de conception et les présentent. NP 3</p>	<p>KR b3 15 Ils évaluent différents outils de représentation créatifs et les utilisent dans des situations types. NP 1</p>	

CO b4: optimiser des produits ou des processus de l'industrie MEM en termes d'aspects économiques (à option obligatoire)

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels évaluent les coûts pertinents pendant le développement, la fabrication et l'entretien des produits et des processus, de manière autonome ou en équipe, en tenant compte des aspects économiques.

Elles/ils exercent une influence ciblée sur les coûts de production d'un produit, par exemple en choisissant correctement le procédé de fabrication, les matériaux ou en remplaçant des composants. De plus, elles/ils optimisent les processus de production et logistiques en tenant compte des exigences d'une production automatisée et en examinant les technologies et procédés alternatifs disponibles. Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels déterminent, à l'aide des facteurs et des taux de coûts spécifiques à l'entreprise, les coûts occasionnés pour l'ensemble du processus de montage, par exemple. Elles/ils planifient la mise en œuvre des optimisations identifiées, élaborent des concepts et évaluent les coûts inhérents au projet.

Elles/ils documentent leur travail de manière retraçable. Elles/ils présentent et justifient de manière compréhensible les propositions d'optimisation et formulent des recommandations avisées. Si nécessaire, elles/ils sollicitent l'aide des services spécialisés concernés.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR b4 01 Ils analysent les produits et les processus de production en vue d'une éventuelle optimisation économique. NP 4	KR b4 05 Ils évaluent les possibilités d'optimisation économique de conceptions types en tenant compte des contraintes de coûts. NP 4 KR b4 06 Ils planifient la mise en œuvre des optimisations économiques sur un produit type, élaborent des concepts à cet effet et évaluent les coûts. NP 4	
KR b4 02 Ils estiment les coûts de fabrication des produits. NP 4	KR b4 07 Ils estiment les coûts en tenant compte des taux de coûts des différents procédés de fabrication et des matériaux. NP 4 KR b4 08 Ils évaluent les coûts en tenant compte des taux de coûts des technologies alternatives ou des systèmes automatisés. NP 4 KR b4 09 Ils vérifient l'évolution des coûts de production engendrée par le remplacement de composants. NP 5	
KR b4 03 Ils optimisent si nécessaire les processus de production et logistiques. NP 5	KR b4 10 Ils font la différence entre les systèmes de gestion de la qualité et les systèmes d'optimisation des processus et évaluent leurs avantages et leurs inconvénients. NP 3	
KR b4 04 Ils présentent des propositions d'optimisation, les justifient de manière compréhensible et formulent des recommandations avisées. NP 3		

DCO c: Elaboration de documents de fabrication

CO c1: esquisser des produits de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels réalisent, individuellement ou en équipe, des croquis en 2D et 3D pour visualiser des idées et des concepts dans un environnement technique. Pour ce faire, elles/ils utilisent différentes techniques de croquis.

Elles/ils mettent en œuvre de manière méthodique les techniques de croquis dans leur quotidien professionnel lors du développement d'idées, de l'exécution de croquis d'ébauche ainsi que de présentations ou de documentations. Elles/ils soutiennent ainsi la communication technique entre les professionnels.

Pour les mesures à court terme, mais aussi pour la documentation sur place, par exemple à l'atelier, elles/ils réalisent des croquis à la main pour l'échange au sein de l'équipe ou pour la poursuite du travail, qui contiennent toutes les informations nécessaires pour la suite de la procédure. Elles/ils visualisent des fonctions telles que des processus de mouvements mécaniques dans des représentations graphiques. Elles/ils réalisent la mise en œuvre à la main.

CNC 4

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR c1 01 Ils réalisent des croquis à la main. NP 3 [dans AU, a2; PM, a1; AA, a2; ET, b7]	KR c1 04 Ils utilisent des techniques de croquis pour représenter des produits et les complètent avec les informations nécessaires. NP 2 [dans AA, a2; ET, b7; PM, a1; AU a2]	KR c1 06 Ils distinguent les outils analogiques et numériques et les utilisent pour réaliser des croquis. NP 2 [dans AU, a2; PM, a1; AA, a2; ET, b7]
KR c1 02 Ils établissent des croquis de fabrication. NP 4 [dans PM, a1; AA, a2; ET, b7; AU, a2]		KR c1 07 Ils optent pour des modes de représentation et de spécification normalisés et les appliquent d'après les fonctions. NP 3 [dans ET, b7; AU, a2; PM A1; AA, a2]
KR c1 03 Ils esquissent des produits en deux et trois dimensions pour la communication technique. NP 4 [dans PM, a1; ET, b7; AU, a2; AA, a2]	KR c1 05 Ils évaluent des exemples de croquis d'après leur utilisation et déterminent ainsi le degré de détail requis. NP 2 [dans AU, a2; PM, a1; AA, a2; ET, b7]	KR c1 08 Ils distinguent les principes de représentation et les appliquent. NP 2 [dans AU, a2; PM, a1; AA, a2]
		KR c1 09 Ils visualisent, à l'aide de croquis, des illustrations graphiques à des fins d'information ou d'utilisation ultérieure dans des documents techniques. NP 3 [dans PM, a1]
		KR c1 10 Ils appliquent des techniques de croquis pour la recherche d'idées. NP 3 [dans PM, a1]
		KR c1 11 Ils interprètent différents mouvements et les visualisent à l'aide de techniques de croquis. NP 2 [dans PM, a1]
		KR c1 12 Ils conçoivent des séquences d'assemblage à l'aide de croquis. NP 3 [dans PM, a1]
		KR c1 13 Ils représentent des fonctions de produits à l'aide de croquis. NP 3 [dans PM A1; AA, a2]
		KR c1 14 Ils distinguent les symboles et les utilisent pour visualiser les fonctions. NP 2 [dans PM A1; AA, a2]

CO c2: modéliser des produits de l'industrie MEM avec un logiciel de CAO (conception assistée par ordinateur)

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels modélisent des pièces, des sous-ensembles ou des dessins dérivés dans l'application CAO conformément aux directives, normes et instructions spécifiques à l'entreprise. Les variantes de solutions et les modèles de produits similaires leur servent de base. Pour connaître les exigences à remplir par le produit virtuel (modèle), elles/ils se réfèrent à la phase de la conception et au cahier des spécifications.

Elles/ils réalisent la structure du modèle sur la base des fonctions et de la production ultérieure des pièces ou des sous-ensembles. Pour ce faire, elles/ils tiennent compte des outils de structuration et d'exécution fournis par le système de CAO.

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels veillent à ce la conception du produit virtuel soit correcte d'un point de vue méthodologique et réponde aux exigences des processus ultérieurs, par exemple les aspects de la production et de l'assurance qualité. Elles/ils créent des modèles de haute qualité qui permettent, si nécessaire, des tests de collision, des animations, des simulations ou la création de jumeaux numériques. En principe, elles/ils créent le modèle de manière autonome. En cas de besoin, elles/ils échangent des informations au sein de l'équipe ou avec des services spécialisés.

CNC 4

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR c2 01 Ils modélisent avec des systèmes de CAO internes à l'entreprise. NP 3	KR c2 09 Ils distinguent les systèmes de CAO en tenant compte des cas d'application et évaluent les avantages et les inconvénients spécifiques à l'utilisation. NP 3 [dans PM, a2; AA, a3]	
KR c2 02 Ils modélisent des pièces ou des sous-ensembles de manière méthodique et structurée. NP 4 [dans ET, b7; AU, a6; AA, a3]	KR c2 10 Ils modélisent des pièces et sous-ensembles types en tenant compte des principes méthodologiques. NP 2 [dans PM, a; AA, a3] KR c2 11 Ils créent des modèles sur la base de tables de paramétrage et vérifient leurs effets sur le modèle. NP 3 KR c2 12 Ils créent des modèles avec des surfaces de forme libre. NP 3	
KR c2 03 Ils enregistrent les attributs d'une pièce pour une définition claire du modèle. NP 3	KR c2 13 Ils distinguent et évaluent les attributs des pièces. NP 2	
KR c2 04 Ils vérifient la conformité des modèles générés avec les exigences fonctionnelles et les contraintes de fabrication et optimisent le modèle. NP 4 [dans AU, a6; ET, c7]		
KR c2 05 Ils vérifient la conformité des modèles générés avec les contraintes d'assemblage, procèdent à des tests de collision et optimisent le modèle. NP 4	KR c2 14 Ils analysent différents modèles quant à la facilité d'assemblage. NP 3 [dans PM, a2]	
KR c2 06 Ils importent des formats neutres, vérifient les contenus et les préparent pour une utilisation ultérieure. NP 3 [dans AU, a6; PM a2; ET, c7]	KR c2 15 Ils distinguent et évaluent les avantages et les inconvénients des formats neutres en fonction de l'application. NP 2 [dans PM, a2]	

<p>KR c2 07 Ils convertissent les documents dans des formats neutres pour l'échange de données ou pour une utilisation ultérieure. NP 3 [dans AU, a6; PM a2; ET, c7]</p>		
<p>KR c2 08 Ils créent des modèles pour des applications spécifiques. NP 3</p>	<p>KR c2 16 Ils évaluent différents cas d'utilisation d'animations et déterminent les avantages et les inconvénients spécifiques à l'application. NP 2</p> <p>KR c2 17 Ils visualisent des séquences de mouvements de sous-ensemble au moyen d'animations. NP 3 [dans AU, a5]</p> <p>KR c2 18 Ils distinguent les types de visualisation de représentations photoréalistes et évaluent les avantages et les inconvénients spécifiques à l'application. NP 2</p> <p>KR c2 19 Ils créent des représentations photoréalistes de modèles à l'aide du rendering (rendu). NP 3</p>	

CO c3: établir des documents de fabrication pour des produits de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels élaborent, à partir de la conception détaillée, les documents de fabrication et tous les autres documents nécessaires, par exemple la documentation, les instructions ou les fiches techniques. Pour ce faire, elles/ils utilisent des outils appropriés tels que la CAO ou d'autres applications numériques.

Sur les documents de fabrication, elles/ils indiquent toutes les spécifications fonctionnelles et de fabrication nécessaires. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des normes et directives propres à l'entreprise ainsi que des normes nationales et internationales en vigueur. Par le choix de représentations appropriées, elles/ils facilitent la compréhension et par conséquent l'interprétation des documents de fabrication. Elles/ils établissent des documents de fabrication compréhensibles et complets. Par d'autres mesures, par exemple le choix de matières premières appropriées, elles/ils réduisent les pertes de matière lors de la fabrication des pièces et augmentent ainsi l'efficacité des matériaux.

Elles/ils valident les documents de fabrication conformément aux directives de l'entreprise. Elles/ils veillent à leur actualisation continue et assurent le suivi des modifications. En cas de besoin, elles/ils s'adressent aux services spécialisés concernés avec des demandes concrètes et correctement formulées ou échangent des informations au sein de l'équipe.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR c3 01 Ils fabriquent des produits sur la base de documents de fabrication dans le cadre d'un stage pratique à l'atelier. NP 3		KR c3 10 Ils appliquent différents procédés de fabrication, analysent l'expérience acquise et la mettent en œuvre lors de l'élaboration des documents de fabrication. NP 1
KR c3 02 Ils établissent des dessins de pièces en CAO avec les spécifications fonctionnelles et de fabrication. NP 5 [dans PM, a3; AA, a3]		KR c3 11 Ils optent pour des modes de représentation et de spécification normalisés et les appliquent conformément aux exigences fonctionnelles. NP 3 [dans AA, a2]
KR c3 03 Ils établissent des dessins de sous-ensembles en CAO avec les spécifications fonctionnelles et de fabrication. NP 3 [dans PM, a3; AA, a3]		KR c3 12 Ils assemblent des pièces ainsi que des sous-ensembles dans un dessin d'ensemble correspondant aux spécifications fonctionnelles. NP 2 [dans AA, a3]
KR c3 04 Ils révisent les documents de fabrication existants de composants pour de nouveaux mandats. NP 4		KR c3 13 Ils identifient les fonctions des composants sur la base des spécifications des documents de fabrication. NP 3 [dans PM A3; AU, a2; ET, b7; AA, a3]
KR c3 05 Ils saisissent les données des pièces dans des nomenclatures sur la base des documents de fabrication. NP 3 [dans PM, a3; AA, a3]	KR c3 09 Ils déterminent les pièces à partir de documents de fabrication types et classifient les données des pièces. NP 3 [dans AA, a3]	KR c3 14 Ils déterminent les pièces à partir de documents de fabrication types et reportent les données des pièces correspondantes dans la nomenclature. NP 2 [dans AA, a3]
KR c3 06 Ils établissent les documents de fabrication pour des applications spécifiques. NP 3	AU a1 19 Ils établissent des circuits de base en électrotechnique. NP 2 AU a1 21 Ils établissent des circuits de base en pneumatique. NP 2 AU a1 26 Ils établissent à l'aide d'un logiciel les documents de fabrication des commandes développées. NP 3	KR c3 15 Ils établissent des modes d'emploi pour l'utilisation des produits sur la base d'exigences types. NP 3 KR c3 16 Ils distinguent les directives de montage et les transposent en notices et instructions. NP 3 KR c3 17 Ils évaluent différents types de mises en page et de schémas et les mettent en œuvre en fonction des exigences types. NP 3

KR c3 07 Ils contrôlent et corrigent les documents de fabrication et les préparent pour la validation conformément aux directives spécifiques à l'entreprise. NP 3 [dans PM, a3; AA, a2 u. a3]		
KR c3 08 Ils effectuent des modifications et les documentent de manière compréhensible. NP 3 [dans PM A3; AA, a2 u. a3]		

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO c4: saisir les données d'articles des produits de l'industrie MEM dans le système d'archivage du bureau d'études

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels intègrent de manière autonome des produits internes et externes dans leurs conceptions. Elles/ils les évaluent pour leurs applications selon les directives du client. En cas de besoin, elles/ils s'adressent aux fournisseurs ou aux services internes concernés en formulant leurs demandes de manière concise et professionnelle.

Elles/ils configurent les produits choisis en fonction de leurs exigences et se procurent les informations pertinentes pour l'installation et l'exploitation. Elles/ils vérifient la cohérence des modèles de volume, des données d'articles, des descriptions de produits ou des offres pour des données externes avec les spécifications spécifiques à l'entreprise et les adaptent si nécessaire. Elles/ils préparent les données externes de sorte qu'elles puissent être intégrées sous forme numérique et/ou analogique dans le développement ou la conception. Enfin, elles/ils complètent les données d'articles pertinentes dans le système d'archivage du bureau d'études.

Elles/ils effectuent la saisie, la validation, la gestion et l'actualisation ultérieure des données de base des articles dans le système d'archivage du bureau d'études, conformément aux directives de l'entreprise. Si des produits tiers sont modifiés ou retirés par le fournisseur, les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels mettent à jour les données et documentent les modifications de manière compréhensible.

CNC 3

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR c4 01 Ils recherchent dans leur base de données interne des articles identiques ou similaires pour un traitement ultérieur dans leur conception. NP 3	KR c4 09 Ils analysent différentes formes de données d'articles, évaluent les possibilités d'intégration respectives dans des systèmes numériques et les appliquent à titre d'exemple. NP 3	
KR c4 02 Ils recherchent chez les fournisseurs les articles appropriés pour le traitement ultérieur dans leur conception et se les procurent si nécessaire. NP 3		
KR c4 03 Ils vérifient la compatibilité des données externes des articles des fournisseurs avec leur propre système de CAO. NP 3	KR c4 10 Ils distinguent les formats de données et évaluent les types de données pour une utilisation ultérieure dans leur propre conception. NP 2	
KR c4 04 Ils convertissent, si nécessaire, les données externes des articles des fournisseurs et vérifient la possibilité d'intégration dans la conception existante. NP 3		
KR c4 05 Ils saisissent les données de base des articles des données externes ou internes et les introduisent dans le système de gestion des données conformément aux directives de l'entreprise. NP 3	KR c4 11 Ils distinguent les méthodes de travail avec et sans système de gestion des données et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 2	
KR c4 06 Ils demandent, si nécessaire, une validation interne. NP 3		
KR c4 07 Ils actualisent si nécessaire les données des articles sous forme numérique et/ou analogique dans le système d'archivage des données du bureau d'études de l'entreprise. NP 3		
KR c4 08 Ils effectuent des modifications et les documentent de manière compréhensible. NP 3		

CO c5: générer des documentations techniques de produits sous forme de jeux de données

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels transforment de manière autonome les spécifications du modèle volumique 3D créé en CAO en données numériques pour les processus en aval. Pour ce faire, elles/ils évaluent avec le groupe cible les formats de fichiers appropriés, préparent les données pour le transfert et s'assurent par des questions que les modèles numériques peuvent être traités correctement. Elles/ils complètent la documentation technique de produits (DPT) contraignante avec les données numériques et la compilent sous la forme d'un jeu de données.

En plus du modèle volumique, elles/ils génèrent d'autres caractéristiques techniques associées à la pièce qui ne peuvent pas être représentées géométriquement et les assemblent pour obtenir une caractérisation complète de la pièce. Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels créent un produit complet (numérique et/ou analogique) à l'aide de ces données et le mettent à disposition en interaction avec d'autres domaines spécialisés tels que l'innovation et le marketing produit, l'approvisionnement en composants, avec des clients dans le monde entier ou la fabrication, l'assemblage et l'assurance qualité.

Si le mandat l'exige, elles/ils contactent le client avec des demandes correctement formulées et clarifient avec lui les éléments nécessaires de la documentation technique du produit. Elles/ils créent, valident, gèrent et mettent à jour les éléments de la documentation technique de produits conformément aux directives de l'entreprise.

CNC 4

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR c5 01 Ils génèrent des fichiers de données des spécifications géométriques des modèles volumiques pour les processus en aval. NP 3	KR c5 08 Ils analysent les systèmes de transmission des informations de fabrication des produits à la production et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 4 KR c5 09 Ils distinguent les formats de données et déterminent leur utilisation. NP 2 KR c5 10 Ils distinguent les différents destinataires des jeux de données et déterminent leur utilisation. NP 2	
KR c5 02 Ils créent des documents techniques numériques ou, si nécessaire, analogiques avec des caractéristiques liées au processus. NP 4	KR c5 11 Ils identifient les caractéristiques liées au processus et définissent le type d'archivage des données (aussi bien analogiques que numériques). NP 3	
KR c5 03 Ils créent un jeu de données en regroupant les fichiers de données géométriques et les documents numériques ou analogiques liés au processus et au produit. NP 3	KR c5 12 Ils créent des jeux de données types, distinguent les différents éléments et évaluent leur qualité. NP 2	
KR c5 04 Ils vérifient que les jeux de données sont complets selon les instructions et les préparent pour la validation conformément aux directives spécifiques à l'entreprise. NP 3		
KR c5 05 Ils préparent les jeux de données pour la transmission en fonction des destinataires. NP 3	KR c5 13 Ils distinguent les différentes possibilités de transmission de données et évaluent leurs avantages et inconvénients. NP 2	
KR c5 06 Ils effectuent des modifications et les documentent de manière compréhensible. NP 3		

KR c5 07 Ils veillent à ce que les jeux de données soient gérés conformément aux directives de l'entreprise. NP 3		
--	--	--

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO c6: compléter les documents de fabrication industrielle avec des spécifications géométriques des produits élargies (à option obligatoire)

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels établissent, à l'aide de la CAO, les documents de fabrication de pièces à partir des spécifications géométriques des produits (système ISO-GPS), de manière claire et complète, en tenant compte des fonctions et des techniques de fabrication et de mesure.

En complétant les spécifications géométriques des produits par des modificateurs ou des indicateurs supplémentaires ou étendus, elles/ils garantissent les fonctions requises des pièces. Pour ce faire, elles/ils procèdent de manière logique, méthodique et systémique et respectent les normes et directives nationales et internationales en vigueur. Grâce à une utilisation compétente d'ISO-GPS, elles/ils excluent toute marge d'interprétation en termes de technique de fabrication et de métrologie.

Lors de la détermination des spécifications géométriques des produits, elles/ils prennent contact, si nécessaire, avec les services spécialisés correspondants tels que le développement, la fabrication et la métrologie et clarifient les problèmes. Elles/ils actualisent en permanence les documents de fabrication et assurent ainsi le suivi des modifications.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR c6 01 Ils utilisent des modificateurs de spécification et des indicateurs élargis en fonction des exigences fonctionnelles à remplir par le produit. NP 4	KR c6 04 Ils distinguent les modificateurs et les indicateurs élargis dans le système de CAO. NP 3	
KR c6 02 Ils utilisent des modificateurs élargis dans les documents de fabrication. NP 4	KR c6 05 Ils distinguent les modificateurs de spécification étendus pour les tailles linéaires et évaluent leur effet sur la fonction requise. NP 3 KR c6 06 Ils différencient les modificateurs de spécification étendus pour les tailles angulaires et évaluent leur effet sur la fonction requise. NP 3 KR c6 07 Ils différencient les modificateurs étendus pour les spécifications géométriques et évaluent leur effet sur la fonction requise. NP 3	
KR c6 03 Ils utilisent des indicateurs élargis dans les documents de fabrication. NP 4	KR c6 08 Ils distinguent les indicateurs de spécification élargis pour les dimensions autres que les tailles linéaires et évaluent leur effet sur la fonction requise. NP 3 KR c6 09 Ils évaluent les indicateurs élargis pour les spécifications géométriques et évaluent leur effet sur la fonction requise. NP 3	

DCO d: Endossement de tâches spécifiques à l'entreprise

CO d1: planifier des mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels planifient des mandats orientés projet relevant d'un environnement technique dans le cadre de mandats confiés par un client. Elles/ils établissent un plan de déroulement du mandat avec les différentes étapes de travail. La planification est validée conformément aux directives de l'entreprise.

Elles/ils se familiarisent avec les contenus, les conditions-cadres et la délimitation du mandat confié par le client et veillent à une utilisation optimale des ressources de l'entreprise. Elles/ils planifient l'intervention du personnel. Elles/ils s'assurent en outre que les ressources nécessaires à l'exécution du mandat sont disponibles dans les délais et selon les besoins.

Lors de la planification, elles/ils tiennent compte des aspects économiques et des facteurs d'interaction. Elles/ils identifient les risques, les évaluent et anticipent les éventuels changements imprévisibles.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>xx d1 01 Ils font la différence entre projet, mandat orienté projet et tâche.</p> <p>xx d1 02 Ils posent des questions pertinentes sur la base de l'analyse des documents lors de commandes/demandes de clients ou de fournisseurs.</p> <p>xx d1 03 Ils réceptionnent les commandes/demandes des clients ou des fournisseurs et interprètent les documents.</p> <p>xx d1 04 Ils réceptionnent les commandes/demandes des clients ou des fournisseurs en pratiquant une communication active.</p>	<p>xx d1 27 Ils analysent des textes et des représentations graphiques des documents techniques et posent des questions pertinentes.</p> <p>xx d1 29 Ils collectent les informations essentielles d'un texte à l'aide de techniques de marquage et de mots-clés. (ECG)</p> <p>xx d1 30 Ils communiquent activement.</p>	
<p>xx d1 05 Ils définissent la délimitation du mandat orienté projet par rapport à d'autres projets et mandats sur la base des demandes des clients et des fournisseurs.</p> <p>xx d1 06 Ils définissent les conditions-cadres pour le mandat orienté projet confié sur la base des demandes des clients et des fournisseurs.</p> <p>xx d1 07 Ils établissent la liste des exigences pour le mandat sur la base des demandes des clients et des fournisseurs.</p>	<p>xx d1 32 Ils établissent des mandats de projet.</p> <p>xx d1 33 Ils formulent des objectifs, établissent un calendrier et définissent des méthodes de gestion pour un projet. (ECG)</p>	
<p>xx d1 08 Ils complètent la liste des exigences avec les informations techniques pertinentes relatives au mandat.</p> <p>xx d1 09 Ils recherchent les informations techniques pertinentes pour le mandat et informent en conséquence.</p>	<p>xx d1 34 Ils informent les partenaires concernés par le mandat de projet.</p> <p>xx d1 35 Ils se procurent des informations ciblées sur Internet ou d'autres sources à l'aide de critères de recherche clairs, et les évaluent de manière critique.</p> <p>xx d1 36 Ils présentent les informations de manière claire à l'aide de techniques de structuration appropriées et identifient ainsi les liens possibles.</p>	

<p>xx d1 10 Ils expliquent les termes techniques aux autres participants dans le cadre de la communication interne.</p> <p>xx d1 11 Ils emploient les termes techniques appropriés dans la communication interne.</p>	<p>xx d1 37 Ils décrivent avec précision un processus et l'expliquent.</p> <p>xx d1 38 Ils communiquent au niveau technique. (ECG)</p>	
<p>xx d1 12 Ils communiquent dans des situations de conseil et de négociation exigeantes.</p> <p>Xx d1 13 Ils communiquent aux clients et aux fournisseurs les données pertinentes du mandat (Ils gèrent l'échange d'informations).</p>	<p>xx d1 39 Ils étayent leurs arguments dans une discussion en respectant les règles de discussion et de conversation. (ECG)</p> <p>xx d1 40 Ils s'expriment à l'oral et à l'écrit de manière adaptée au destinataire et dans un langage correct.</p> <p>xx d1 41 Ils communiquent avec les clients et les fournisseurs à l'aide de différents outils.</p>	
<p>xx d1 14 Ils optimisent les planifications de mandat sur la base des retours d'information.</p> <p>xx d1 15 Ils élaborent des planifications de mandat conformément au mandat du client.</p> <p>xx d1 16 Ils coordonnent les processus de travail et les délais du mandat.</p>	<p>xx d1 42 Ils coordonnent la planification des mandats de client avec les collaborateurs impliqués dans le projet.</p> <p>xx d1 43 Ils créent, structurent et formatent des tableaux de mandats de clients avec les données pertinentes au moyen de programmes informatiques appropriés.</p>	
<p>xx d1 17 Ils garantissent les délais des clients ainsi que l'affectation du personnel.</p> <p>xx d1 18 Ils planifient une utilisation optimale des ressources et du matériel de l'entreprise.</p>	<p>xx d1 44 Ils utilisent différents outils pour la planification des ressources (moyens de production, matériel, personnel, etc.).</p> <p>xx d1 45 Ils respectent les délais des clients.</p> <p>xx d1 46 Ils appliquent les règlements sur le temps de travail et les lois pertinentes. (ECG)</p>	
<p>xx d1 20 Ils anticipent les éventuels changements imprévisibles.</p> <p>xx d1 19 Ils identifient les facteurs qui s'influencent mutuellement.</p>	<p>xx d1 48 Ils réagissent aux changements intervenus dans le projet.</p> <p>xx d1 49 Ils identifient les facteurs tels que les chaînes d'approvisionnement, les disponibilités et les facteurs politiques qui peuvent influencer un projet.</p>	
<p>xx d1 21 Ils identifient les facteurs de réussite critiques, les synergies de la collaboration au sein de l'entreprise, les ressources de l'entreprise ainsi que l'éventuel impact environnemental et en tiennent compte lors de la planification du mandat.</p>	<p>xx d1 50 Ils identifient, expliquent et évaluent les conditions-cadres entrepreneuriales et économiques qui sont pertinentes pour une entreprise (p. ex. organisation de l'entreprise, stratégie de marketing, coûts, ainsi que concurrence, évolution des prix, prévisions conjoncturelles, etc.).</p>	
<p>xx d1 22 Ils valident la planification élaborée et décident de la suite à donner.</p>	<p>xx d1 51 Ils remettent sans cesse en question la planification du projet en cours et réagissent aux écarts constatés.</p>	
<p>xx d1 23 Ils utilisent de manière adéquate les méthodes de recherche de solutions et de prise de décision.</p> <p>xx d1 24 Ils utilisent de manière adéquate les méthodes de planification.</p>	<p>xx d1 52 Ils appliquent des méthodes de recherche de solutions et de prise de décisions.</p> <p>xx d1 53 Ils appliquent des méthodes de recherche de solutions lors de la planification.</p>	

<p>xx d1 25 Ils analysent la perception de leur rôle par les collaborateurs, les supérieurs hiérarchiques et les membres de l'équipe.</p> <p>xx d1 26 Ils assument leurs différents rôles spécifiques dans le processus de travail et agissent en fonction de leurs compétences.</p>	<p>xx d1 54 Ils perçoivent les différents rôles d'une personne et ses modes d'action.</p>	
--	--	--

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO d2: contrôler le déroulement de mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels sont responsables d'un contrôle de gestion approprié dans les différentes phases du mandat orienté projet, de sorte ce que les attentes ou les exigences en matière de qualité, de quantité, de délais, de responsabilités et de coûts soient satisfaites. Elles/ils se familiarisent avec les contenus, les conditions-cadres et la délimitation du mandat confié par le client.

Elles/ils accompagnent les différentes étapes de travail ou jalons, voire des projets entiers. Ce faisant, elles/ils rassemblent des valeurs, des données et des faits. Elles/ils les documentent et les évaluent de manière compréhensible conformément aux directives de l'entreprise. Si nécessaire, elles/ils prennent directement contact avec les personnes concernées. Ensemble, elles/ils prennent des mesures et veillent à ce que la planification du mandat soit actualisée en fonction des besoins. Par ailleurs, elles/ils assurent le suivi des modifications. Elles/ils communiquent à temps les reports de délais.

CNC 4

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
xx d2 01 Ils utilisent de manière adéquate les méthodes de suivi d'un mandat orienté projet.	xx d2 08 Ils utilisent des méthodes de suivi de projets. (ECG)	
xx d2 02 Ils contrôlent en permanence la réalisation des objectifs du mandat orienté projet en termes de délais (jalons) et de coûts. xx d2 03 Ils contrôlent en permanence la réalisation des objectifs du mandat orienté projet en termes de qualité, de quantité et de responsabilités.	xx d2 09 Ils surveillent les coûts des projets en faisant preuve d'un esprit d'entreprise. xx d2 10 Ils surveillent les données pertinentes du projet à l'aide d'outils appropriés. (ECG)	
xx d2 04 Ils prennent des mesures ciblées en cas d'écarts par rapport au mandat initial. xx d2 05 Ils communiquent les écarts par rapport au mandat initial aux personnes concernées.	xx d2 11 Ils prennent des mesures de manière autonome pour assurer la réussite du projet en cas d'écarts par rapport au projet initial. xx d2 12 Ils utilisent différents outils pour communiquer avec les personnes impliquées dans le projet. (ECG)	
xx d2 06 Ils évaluent les modifications apportées au mandat. xx d2 07 Ils assurent le suivi des documents relatifs au mandat.	xx d2 13 Ils documentent les écarts par rapport au projet initial avec les outils (numériques) appropriés.	

CO d3: analyser les résultats de mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels acquièrent une expérience précieuse à chaque travail orienté projet et l'évaluent systématiquement. Elles/ils analysent et évaluent aussi bien les résultats que les processus. Ce faisant, elles/ils se concentrent sur les données quantitatives et qualitatives, mais tiennent également compte des aspects écologiques et économiques. L'évaluation se fait conformément aux directives de l'entreprise.

Lors de l'évaluation de l'accomplissement du mandat, elles/ils se basent avant tout sur les objectifs du mandat. Elles/ils évaluent le processus selon des critères tels que la procédure, l'organisation, les méthodes, ainsi que la collaboration et la communication, mais aussi les relations au sein de l'équipe. Elles/ils documentent les enseignements tirés, qui servent à l'accroissement des compétences et influencent les actions futures.

CNC

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>xx d3 01 Ils évaluent le mandat orienté projet sur la base de la réalisation des objectifs du mandat.</p> <p>xx d3 02 Ils documentent l'accomplissement du mandat sur la base de la réalisation des objectifs du mandat.</p>	<p>xx d3 11 Ils documentent la réussite du projet à l'aide d'outils numériques appropriés.</p> <p>xx d3 12 Ils utilisent des méthodes d'évaluation (appropriées) pour évaluer la réussite du projet.</p> <p>xx d3 13 Ils archivent les documents pertinents sous forme numérique. (ECG)</p>	
<p>xx d3 03 Ils documentent leur développement personnel en évaluant leur travail sur le mandat par le biais d'une réflexion personnelle.</p> <p>xx d3 04 Ils analysent et documentent leur développement personnel pendant le mandat.</p>	<p>xx d3 14 Ils documentent et présentent l'accroissement de leurs compétences à l'aide d'outils appropriés.</p>	
<p>xx d3 05 Ils analysent leur comportement, prennent conscience des processus interpersonnels et agissent en conséquence.</p> <p>xx d3 07 Ils analysent le déroulement et l'accomplissement du mandat.</p> <p>xx d3 06 Ils évaluent le déroulement et l'accomplissement du mandat.</p>	<p>xx d3 15 Ils analysent et évaluent les données et les documents du projet.</p> <p>xx d3 16 Ils présentent les résultats sous une forme appropriée et attrayante. (ECG)</p>	
<p>xx d3 08 Ils développent de nouvelles idées pour les futurs mandats orientés projet.</p> <p>xx d3 09 Ils optimisent les processus de travail existants sur la base de leur expérience personnelle.</p>	<p>xx d3 17 Ils appliquent des méthodes de recherche d'idées à des exemples concrets.</p> <p>xx d3 18 Ils développent de nouvelles idées sur la base de solutions déjà existantes.</p> <p>xx d3 19 Ils optimisent le contenu de projets existants. (ECG)</p>	

<p>xx d3 10 Ils présentent l'évaluation du mandat aux personnes concernées dans leur entreprise.</p>	<p>xx d3 20 Ils présentent des informations techniques de manière adaptée au destinataire.</p> <p>xx d3 21 Ils utilisent des techniques de présentation attrayantes.</p> <p>xx d3 22 Ils présentent les informations techniques de manière claire et compréhensible. (ECG)</p>	
---	---	--

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO d4: élaborer et mettre en œuvre des solutions de construction exigeantes pour des secteurs de l'industrie MEM

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs constructeurs industriels élaborent des solutions de conception complexes pour des produits dans différents secteurs de l'industrie MEM. Ce faisant, elles/ils mettent en œuvre les exigences spécifiques aux produits des secteurs de l'industrie MEM, de manière autonome ou en équipe. Elles/ils respectent les directives en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et l'exigent également de tiers.

Dans leur travail quotidien, elles/ils intègrent dans la recherche de solutions, outre les directives des clients, les aspects écologiques et économiques ainsi que les exigences et les conditions-cadres du secteur correspondant de l'industrie MEM. Dans leur travail quotidien, elles/ils mettent en œuvre de manière ciblée les données empiriques spécifiques aux secteurs de l'industrie MEM. Elles/ils appliquent les normes et les directives internes, nationales et internationales. Elles/ils garantissent en permanence les aspects liés à la qualité comme la traçabilité des modifications, et les aspects liés à l'efficacité comme l'utilisation optimale des méthodes et des outils de travail et documentent toutes les étapes de travail nécessaires conformément aux exigences de l'entreprise.

Elles/ils abordent de manière proactive les défis liés à la collaboration avec d'autres groupes d'intérêt ou interfaces. Elles/ils travaillent de manière autonome et assument la responsabilité de leur travail. Si nécessaire, elles/ils s'adressent aux services spécialisés concernés avec des demandes ciblées et correctement formulées sur le plan technique. Elles/ils communiquent à temps les éventuels reports de délais. Elles/ils valident les documents de fabrication et les produits conformément aux directives de l'entreprise.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>KR d4 01 Ils développent, sous leur propre responsabilité ou sous la conduite d'une équipe, des produits pour un secteur de l'industrie MEM NP5</p>	<p>KR d4 05 Ils utilisent des outils de planification appropriés NP3</p> <p>KR d4 06 Ils utilisent des instruments de contrôle de planification appropriés NP3</p>	
<p>KR d4 02 Ils conçoivent, sous leur propre responsabilité ou sous la conduite d'une équipe, des produits pour un secteur de l'industrie MEM NP5</p> <p>KR d4 03 Ils élaborent, sous leur propre responsabilité ou sous la conduite d'une équipe, des documents de fabrication pour un secteur de l'industrie MEM NP3</p>	<p>KR d4 07 Ils décrivent des processus NP3</p> <p>KR d4 08 Ils documentent des processus NP3</p> <p>KR d4 09 Ils modélisent des processus simples NP3</p> <p>KR d4 10 Ils établissent des cartographies de processus simples NP2</p> <p>KR d4 11 Ils définissent des interfaces de processus simples NP2</p> <p>KR d4 12 Ils établissent un processus d'amélioration continue (PAC) NP2</p> <p>KR d4 13 Ils développent des processus prédéfinis NP5</p>	
<p>KR d4 04 Ils dirigent une équipe lors du développement de produits pour un secteur de l'industrie MEM NP3</p>	<p>KR d4 14 Ils dirigent des petits groupes de projets NP2</p>	

CO d5: former les clientes et les clients aux produits de l'industrie MEM (à option obligatoire)

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels forment les clients et le personnel à la manipulation, à l'utilisation ou à l'entretien des produits ou organisent des séquences de formation. En amont de la formation, elles/ils examinent les exigences et les besoins en formation du public cible et les directives du client. Elles/ils planifient ensuite la formation et élaborent les documents de formation. Elles/ils tiennent compte des directives relatives à la sécurité au travail, en particulier dans les zones à risque.

xx structurent la formation à l'aide d'un scénario et se préparent en mettant à disposition les supports nécessaires. Elles/ils conviennent avec les clients des dates et des lieux de formation ainsi que de la durée de la formation. Elles/ils organisent les moyens auxiliaires et l'infrastructure nécessaires à la formation. Pendant la formation, elles/ils emploient un langage ciblé et correct sur le plan technique et organisent la formation selon un processus d'apprentissage planifié. Elles/ils évaluent la qualité et le potentiel d'amélioration de la formation par le biais d'une enquête finale auprès des participants et d'une réflexion autocritique.

CNC 5

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
xx d6 01 Ils déterminent les besoins de formation et formulent les objectifs à atteindre NP4	xx d6 08 Ils formulent leurs propres objectifs d'apprentissage (ECG) NP3	
xx d6 02 Ils planifient et organisent des formations ou des séquences de formation NP4 xx d6 15 Ils vérifient le niveau de connaissances et d'expériences préalables des clients. NP3 xx d6 16 Ils planifient une formation ou une séquence de formation en fonction du groupe cible et selon un processus d'apprentissage NP4	xx d6 09 Ils organisent de petites séquences de formation pour des groupes d'apprentis NP3	
xx d6 03 Ils développent un scénario pour une formation ou une séquence de formation NP3 xx d6 17 Ils planifient et instruisent, en fonction des dangers potentiels, les mesures de sécurité et les dispositions nécessaires NP4 xx d6 18 Ils utilisent des méthodes d'apprentissage adaptées aux objectifs de formation NP3	xx d6 10 Ils instruisent les personnes en formation de leur propre groupe d'apprentissage avec des méthodes appropriées NP3	
xx d6 04 Ils utilisent les supports existants pour le processus d'apprentissage NP3	xx d6 11 Ils présentent de brefs exposés avec des supports de présentation usuels (ECG; compétence de branche) NP3	
xx d6 05 Ils développent des supports de cours adaptés au groupe cible NP3 xx d6 19 Ils animent des formations ou des séquences de formation en utilisant différentes méthodes NP3	xx d6 12 Ils conçoivent et structurent des documents de formation en fonction des destinataires et avec différentes formes de présentation (év. ECG) NP3	

xx d6 06 Ils vérifient les objectifs d'apprentissage et les compétences visées NP4	xx d6 13 Ils analysent la réalisation de leurs propres objectifs d'apprentissage (ECG) NP5	
xx d6 07 Ils effectuent une enquête finale auprès des participants et procèdent à une réflexion autocritique NP5	xx d6 14 Ils récoltent des feed-back et analysent leur propre approche (év. ECG) NP5	

Draft 31.08.2023
© by Futuremem

CO d6: établir des documentations techniques complexes pour les produits de l'industrie MEM (à option obligatoire)

Les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels élaborent des documentations techniques adaptées aux destinataires pour les processus ultérieurs de la production industrielle. Pour ce faire, elles/ils intègrent les parties prenantes et tiennent compte des instructions de l'entreprise ainsi que des directives et normes correspondantes.

Dans le cadre de la mise en œuvre, elles/ils recherchent les informations nécessaires sur les produits, définissent les besoins d'information du groupe cible et veillent à ce que les exigences légales et normatives soient respectées. Selon le type et les exigences, elles/ils complètent les documentations avec les consignes de sécurité et s'occupent des traductions. Elles/ils créent les contenus avec les logiciels et le matériel disponibles dans l'entreprise. Grâce à des animations graphiques, des représentations photoréalistes ou des applications multimédias, elles/ils améliorent la clarté et la compréhension des documentations.

En cas d'informations manquantes ou de problèmes, elles/ils s'adressent aux services compétents en formulant des demandes concrètes et techniquement correctes. Elles/ils veillent à la mise à jour continue de la documentation technique et assurent le suivi des modifications.

CNC 4

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
KR d6 01 Ils réalisent des documentations techniques complexes pour différents usages. NP 4	KR d6 06 Ils distinguent les types de documentation technique, les évaluent en fonction de leur utilisation et établissent des documentations types. NP 2 KR d6 07 Ils évaluent les exigences de la directive "Machines" et décident de leur mise en œuvre correcte dans la documentation correspondante. NP 4	
KR d6 02 Ils se procurent des informations sur les produits pour la rédaction de la documentation technique. NP 4		
KR d6 03 Ils préparent des représentations graphiques pour visualiser des informations. NP 3	KR d6 08 Ils distinguent différents types de représentation et les évaluent en fonction de leur utilisation. NP 2 KR d6 09 Ils distinguent les avertissements, les évaluent et les attribuent aux zones à risque correspondantes. NP 2	
KR d6 04 Ils utilisent les logiciels et le matériel disponibles dans l'entreprise pour la rédaction de la documentation technique. NP 3		
KR d6 05 Ils effectuent des modifications et les documentent de manière compréhensible. NP 3		

5 Compétences transversales

5.1 Compétences méthodologiques (CM)

MEK01 : Techniques de travail
 Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC utilisent pour s'acquitter de leurs tâches professionnelles les méthodes, les équipements, les installations techniques et les moyens auxiliaires qui conviennent, leur but étant de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle, de garantir la sécurité au travail et de respecter les prescriptions en matière d'hygiène. Elles/ils planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et évaluent systématiquement leur travail.

Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
MEK01 1-3 Ils utilisent des méthodes, des installations, des équipements techniques et des moyens auxiliaires orientés solutions pour favoriser un travail efficace. (NP 1)	MEK01 2-3 Ils déterminent des méthodes, des installations, des équipements techniques et des moyens auxiliaires orientés solutions pour favoriser un travail efficace. (NP 3)	MEK01 3-3 Ils adaptent des méthodes et des outils orientés solutions pour favoriser un travail efficace. (NP 4)

MEK02: Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
 Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC appréhendent les processus de travail dans le contexte de l'entreprise. Elles/ils tiennent compte des différents processus situés en amont et en aval, et sont conscient-e-s des incidences de leurs activités sur les produits ainsi que sur les collaborateurs et les résultats de l'entreprise.

Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
MEK02 1-3 Ils comprennent les processus de travail dans le contexte de l'entreprise et placent leurs propres étapes de travail dans le processus de fabrication. (NP 2)	MEK02 2-3 Ils tiennent compte des processus de travail situés en amont et en aval et les intègrent dans leur propre travail. (NP 3)	MEK02 3-3 Ils mettent en évidence les incidences de leurs activités sur les produits, les collaborateurs et les résultats de l'entreprise. (NP 4)

MEK03: Stratégies d'information et de communication
 Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC utilisent les moyens d'information et de communication dans l'intérêt de l'entreprise et de leur propre apprentissage. Elles/ils se procurent des informations de manière autonome, sont conscient-e-s de l'utilisation perspicace de stratégies d'information et de communication et participent à l'optimisation de la transmission des informations au sein de l'entreprise.

Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
MEK03 1-3 Ils connaissent les moyens d'information et de communication de l'entreprise et les utilisent conformément à la situation. (NP 1/2)	MEK03 2-3 Ils participent et optimisent la transmission des informations au sein de l'entreprise. (NP 3)	MEK03 3-3 Ils utilisent les informations procurées de manière autonome dans l'intérêt de l'entreprise et de leur propre apprentissage. (NP 4)

MEK04: Stratégies d'apprentissage
 Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC analysent leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Pour apprendre plus efficacement, elles/ils adoptent les stratégies qui leur conviennent le mieux de manière à apprendre avec plaisir et efficacité. Elles/ils approfondissent ainsi leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
MEK04 1-3 Ils appliquent différentes stratégies d'apprentissage. (NP 1)	MEK04 2-3 Ils adaptent leur manière d'apprendre aux différentes tâches et problématiques. (NP 3)	MEK04 3-3 Ils adoptent les stratégies d'apprentissage les mieux adaptées à leur situation et atteignent les objectifs fixés. (NP 4)

<p>MEK05: Techniques de présentation Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC connaissent et maîtrisent les techniques et les supports de présentation, et les utilisent conformément à la situation. Elles/Ils influencent fortement les résultats de leur environnement de travail par la manière dont elles/ils présentent les produits et les services aux clients.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>MEK05 1-3 Ils utilisent des techniques et des supports de présentation adaptés à la situation. (NP 1)</p>	<p>MEK05 2-3 Ils utilisent les techniques et les supports de présentation de manière engagée et captivante. (NP 3)</p>	<p>MEK05 3-3 Ils présentent avec succès les produits et les services aux clients. (NP 4)</p>

<p>MEK06: Comportement écologique (approche orientée ressources) Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC sont conscient-e-s de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Elles/ils privilégient une utilisation économe des matières premières, de l'eau et de l'énergie, et ont recours à des technologies, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources.</p>	
Critère de performance	Critère de performance
<p>MEK06 1-2 Ils utilisent les ressources naturelles dont la disponibilité est limitée de manière économe. (NP 2)</p>	<p>MEK06 2-2 Ils ont recours à des technologies, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources. (NP 3)</p>

<p>MEK07: Comportement économique Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC sont conscient-e-s des coûts des matières premières, des matériaux, des machines, des installations et des équipements. Elles/ils effectuent leurs tâches de manière efficace et sûre. Un comportement respectueux des principes de l'économie d'entreprise est la base du succès de l'entreprise.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>MEK07 1-3 Ils utilisent les matières premières, les matériaux, les machines, les installations et les équipements en tenant compte des coûts. (NP 2)</p>	<p>MEK07 2-3 Ils effectuent leurs tâches de manière efficace et sûre. (NP 3)</p>	<p>MEK07 3-3 Ils influencent positivement le succès de l'entreprise par leur comportement. (NP 4)</p>

5.2 Compétences sociales (CS)

<p>SOK01: Capacité à communiquer Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC communiquent de manière adéquate dans les situations professionnelles et se réfèrent aux règles de base d'une discussion. Elles/ils adaptent leur manière de s'exprimer et leur comportement en fonction des situations et des besoins de leurs interlocuteurs. Pour exercer leur profession avec compétence, elles/ils parlent avec objectivité, respect et estime.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SOK01 1-3 Ils se réfèrent aux règles de base d'une discussion et communiquent avec respect et estime. (NP 2)</p>	<p>SOK01 2-3 Ils adaptent leur langage et leur comportement à la situation et maintiennent le dialogue en cas de critique. (NP 3)</p>	<p>SOK01 3-3 Ils communiquent leur point de vue et leur ressenti de manière adaptée, spontanée et orientée vers des solutions. (NP 4)</p>

SOK02: Capacité à gérer des conflits		
<p>Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC sont conscient-e-s que des situations conflictuelles peuvent surgir sur le lieu de travail, étant donné que des personnes aux conceptions, opinions et besoins parfois très différents sont amenées à collaborer. Les professionnel-le-s font preuve d'ouverture et d'authenticité et tiennent compte, dans les situations conflictuelles, des aspects factuels et relationnels. Elles/ils réagissent de manière calme et réfléchi(e) et acceptent d'autres points de vue et critiques dans l'échange. Elles/ils apaisent les tensions en comparant leur propre perception avec celle des autres. Elles/ils se montrent compréhensives/fs envers les parties en conflit et trouvent des solutions constructives acceptées par toutes les parties prenantes.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SOK02 1-3 Ils se confrontent à d'autres points de vue et à la critique. Elles/ils prennent conscience des situations conflictuelles, réagissent de manière calme et réfléchi(e) et communiquent. (NP 2)</p>	<p>SOK02 2-3 Ils comparent leur propre perception avec celle des autres et tiennent compte, dans les situations conflictuelles, des aspects factuels et relationnels. (NP 3)</p>	<p>SOK02 3-3 Ils trouvent des solutions constructives acceptées par toutes les parties prenantes. (NP 4)</p>

SOK03: Aptitude au travail en équipe	
<p>Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC travaillent en équipe et appliquent les règles d'un travail efficace en équipe. Elles/ils se soutiennent mutuellement et tiennent compte des points forts de chacune ou de chacun. Elles/ils recherchent des solutions en équipe et évaluent, en fonction de la situation, si le travail doit être exécuté de manière individuelle ou en groupe. Elles/ils tiennent compte du fait que dans de nombreuses situations, une équipe est plus performante qu'un individu.</p>	
Critère de performance	Critère de performance
<p>SOK03 1-2 Ils contribuent à une ambiance positive au sein du groupe et poursuivent les objectifs communs en s'entraînant. (NP 2)</p>	<p>SOK03 2-2 Ils tiennent compte des points forts de chacun, soutiennent les autres et optimisent ainsi la performance globale de l'équipe. (NP 3)</p>

SOK04: Approche orientée vers la clientèle		
<p>Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC identifient les besoins des clients et les placent au centre de leurs actions. Elles/ils développent des solutions en tenant compte des directives de l'entreprise et les mettent en œuvre à la satisfaction des clients. Grâce à leur comportement aimable et serviable et à leur action bienveillante et orientée vers les solutions, elles/ils instaurent la confiance chez les clients.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SOK04 1-3 Ils instaurent la confiance chez le client grâce à leur action bienveillante et orientée vers les solutions. (NP 2)</p>	<p>SOK04 2-3 Ils identifient les besoins du client et le placent au centre de leurs actions (NP 3)</p>	<p>SOK04 3-3 Ils développent des solutions en tenant compte des directives de l'entreprise et les mettent en œuvre à la satisfaction des clients. (NP 5)</p>

5.3 Compétences personnelles (CP)

SEK01: Capacité à analyser sa pratique		
<p>Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC sont capables de jeter un regard critique sur leurs propres actions, de réfléchir sur leurs expériences de vie personnelles et d'intégrer les résultats de ces analyses à leur quotidien professionnel. Elles/ils savent comment tenir compte aussi bien de leurs attentes, valeurs et normes que de celles des autres, comment les mettre en parallèle et comment les tolérer.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SEK01 1-3 Ils jettent un regard critique sur leurs propres actions <i>professionnelles</i>. (NP 2)</p>	<p>SEK01 2-3 Ils réfléchissent sur leurs expériences personnelles et les intègrent à leur quotidien professionnel. (NP 2)</p>	<p>SEK01 3-3 Ils agissent de manière différenciée en fonction de leurs attentes, valeurs et normes et de celles des autres. (NP 3)</p>

<p>SEK02: Autonomie et responsabilité Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC prennent, dans les limites de leurs responsabilités, des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse et agissent en conséquence. Elles/ils surmontent les obstacles de manière autonome et réalisent leurs propres solutions. Ce faisant, elles/ils sont responsables du résultat de la production, des processus de travail et de leurs propres actions.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SEK02 1-3 Ils prennent, dans les limites de leurs responsabilités, des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse. (NP 1)</p>	<p>SEK02 2-3 Si nécessaire, ils étayent leurs décisions à l'aide de chiffres, de données et de faits. (NP 2)</p>	<p>SEK02 3-3 Ils surmontent les obstacles de manière autonome, réalisent leurs propres solutions et impliquent les personnes concernées au moment opportun. (NP 3)</p>

<p>SEK03: Résistance au stress Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC sont capables de faire face à des contraintes physiques et psychiques liées à leur profession. Elles/ils connaissent leurs propres limites et demandent si nécessaire de l'aide pour gérer des situations complexes en tenant compte de leur constitution et de leur santé.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SEK03 1-3 Ils connaissent leurs propres limites et augmentent leur résistance au stress en sollicitant de l'aide. (NP 1)</p>	<p>SEK03 2-3 Ils reconnaissent les situations difficiles et demandent de l'aide pour les surmonter. (NP 3)</p>	<p>SEK03 3-3 Ils gèrent des situations inhabituelles avec des contraintes physiques ou psychologiques en utilisant des stratégies adéquates. (NP 3)</p>

<p>SEK04: Flexibilité Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC s'adaptent aux changements en cours et abordent les nouvelles situations avec flexibilité. Elles/ils sont agiles dans leur manière de penser et d'agir et participent activement aux changements, dans une perspective d'avenir.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SEK04 1-3 Ils s'adaptent aux changements en cours. (NP 1)</p>	<p>SEK04 2-3 Ils s'adaptent de manière autonome aux nouvelles situations. (NP 3)</p>	<p>SEK04 3-3 Ils participent aux changements de manière agile, active et dans une perspective d'avenir. (NP 4)</p>

<p>SEK05: Performance et comportement au travail Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC développent six qualités: ponctualité, concentration, rigueur, fiabilité, minutie et persévérance. Elles/ils s'emploient à atteindre les objectifs de l'entreprise et participent activement à un processus d'amélioration continue.</p>		
Critère de performance	Critère de performance	Critère de performance
<p>SEK05 1-3 Ils se distinguent par leur ponctualité, leur concentration, leur rigueur, leur fiabilité, leur minutie et leur persévérance. (NP 1)</p>	<p>SEK05 2-3 Ils s'emploient à atteindre les objectifs fixés de manière motivée, engagée et performante. (NP 3)</p>	<p>SEK05 3-3 Ils renforcent et développent leur volonté de performance et leur attitude au travail en tant que personnalité entrepreneuriale et participent activement au processus d'amélioration continue. (NP 4)</p>

<p>SEK06: Apprentissage tout au long de la vie Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC acquièrent en permanence de nouvelles connaissances et aptitudes. Elles/ils sont ouvert-e-s aux nouveautés et mettent en pratique le principe de l'apprentissage tout au long de la vie. Elles/ils renforcent ainsi leur personnalité et leur employabilité et s'adaptent avec succès aux changements technologiques et aux conditions de vie en constante évolution.</p>	
<p>Critère de performance</p>	<p>Critère de performance</p>
<p>SEK06 1-2 Ils sont ouverts aux nouveautés et acquièrent de nouvelles connaissances et aptitudes. (NP 2)</p>	<p>SEK06 2-2 Ils font preuve d'une grande curiosité et renforcent leur employabilité et leur personnalité grâce à un apprentissage autonome tout au long de la vie. (NP 3)</p>

<p>SEK07: Civilité Les Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC adoptent un comportement adapté à la situation. Elles/ils ont une apparence soignée et adoptent un comportement poli, aimable et respectueux envers les autres. Elles/ils se distinguent par leur comportement ouvert et prévenant et montrent l'exemple.</p>		
<p>Critère de performance</p>	<p>Critère de performance</p>	<p>Critère de performance</p>
<p>SEK07 1-3 Ils ont une apparence soignée et adoptent un comportement poli, aimable et respectueux envers les autres. (NP 1)</p>	<p>SEK07 2-3 Ils abordent les autres avec franchise et prévenance. (NP 2)</p>	<p>SEK07 3-3 Ils font preuve d'un savoir-vivre toujours exemplaire, digne d'être imité et authentique. (NP 3)</p>

6 Compétences MEM (anciennement «Compétences de branche»)

Remarque préliminaire sur les compétences MEM: le quotidien professionnel dans la branche MEM exige plusieurs compétences qui entrent en jeu dans différentes situations de travail, si ce n'est dans toutes. En font partie, entre autres, l'apprentissage tout au long de la vie, le comportement écologique, la communication dans une langue étrangère, le respect des normes et des lois, etc.

Par conséquent, les compétences suivantes sont inscrites et définies dans ce document:

6.1	Réflexion et action entrepreneuriales (RAE)	2
6.2	Documenter de manière compréhensible	4
6.3	Evaluer et utiliser les tendances technologiques	5
6.4	Assurer la qualité	6
6.5	Aménager le poste de travail	7
6.6	Interpréter et appliquer les normes et les directives dans les documentations techniques	8
6.7	Utiliser l'informatique de manière optimale et sûre dans son propre environnement	9
6.8	Traiter des problèmes techniques avec des notions techniques, mathématiques et scientifiques	11
6.9	Communiquer (repris de d1: Endossement de la responsabilité opérationnelle)	12
6.10	Communiquer en anglais dans un environnement technique	13
6.11	Mettre en œuvre les directives relatives à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement	14

6.1 Réflexion et action entrepreneuriales (RAE)

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM travaillent dans des entreprises innovantes et prospères. Dès l'apprentissage, elles/ils adoptent **une réflexion et une action entrepreneuriales**. Elles/ils développent et soutiennent des idées innovantes jusqu'à la création de l'entreprise. Ce faisant, elles/ils tiennent compte des conditions-cadres et des facteurs de réussite pour le financement et la commercialisation d'un modèle économique correspondant, ainsi que pour la création d'une entreprise. Elles/ils évaluent les besoins des clients et du marché, étudient les questions de financement et de rentabilité, développent des produits et sont en contact avec les personnes impliquées pendant le développement. Elles/ils mettent cela en œuvre dans le cadre des opportunités offertes.

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 01 01 Ils développent des idées innovantes.</p> <p>MEM 01 02 Ils font avancer des idées innovantes.</p> <p>MEM 01 03 Ils soutiennent les autres dans la mise en œuvre d'idées innovantes et alignent leurs activités sur les objectifs et la stratégie de l'entreprise.</p>	<p>MEM 01 05 Ils développent de nouvelles idées en fonction des besoins des clients et du marché.</p> <p>MEM 01 06 Ils développent des idées en utilisant des techniques de créativité et en tenant compte des aspects de la durabilité.</p> <p>MEM 01 07 Ils étudient et documentent les conditions générales et les facteurs de réussite pour le financement et la rentabilité.</p> <p>MEM 01 08 Ils en déduisent une idée commerciale et des propositions uniques de vente (vision et mission).</p> <p>MEM 01 09 Ils tiennent compte des principes de l'économie circulaire (de la production jusqu'au recyclage et la valorisation des déchets).</p> <p>MEM 01 10 Ils échangent en permanence avec les personnes impliquées.</p> <p>MEM 01 11 Ils planifient une campagne de marketing (gestion de projet).</p> <p>MEM 01 12 Ils mettent en évidence les éléments des lignes directrices, des objectifs, de la stratégie et de l'organisation d'une entreprise et expliquent leurs interactions.</p>	

	<p>MEM 01 13 Ils développent des idées à partir des résultats de tests ou des besoins des clients et du marché.</p> <p>MEM 01 14 Ils préparent les bases de l'idée commerciale et du modèle économique pour les décideurs et les personnes intéressées.</p> <p>MEM 01 15 Ils développent un produit et un modèle économique sur la base d'idées innovantes.</p> <p>MEM 01 16 Ils réalisent une analyse de marché et une enquête/un sondage auprès des clients.</p>	
<p>MEM 01 04 Ils assument un rôle de dirigeant.</p>	<p>MEM 01 17 Ils reconnaissent leurs propres forces et faiblesses et se conduisent en conséquence (script, transaction, communication, réflexion).</p> <p>MEM 01 18 Ils mènent une vie équilibrée et saine.</p> <p>MEM 01 19 Ils tiennent compte de la dynamique de groupe et des styles de gestion lors de la sélection des collaborateurs.</p> <p>MEM 01 20 Ils prennent des décisions avec des méthodes appropriées en impliquant les collaborateurs.</p>	

6.2 Documenter de manière compréhensible

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont confronté-e-s à des réglementations qui exigent une documentation complète et compréhensible ainsi que le respect des processus. Elles/ils interprètent des processus définis, conçoivent des déroulements de processus et établissent des documents de processus appropriés. Elles/ils **documentent et archivent leur travail de manière compréhensible** et adaptée aux besoins selon les directives de l'entreprise et travaillent avec une approche axée sur les processus.

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 02 01 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible avec des outils définis selon les directives de l'entreprise.</p> <p>NP2</p> <p>MEM 02 02 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible, continue et complète avec des outils adaptés à la situation et en respectant les directives de l'entreprise.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 02 08 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible avec des outils définis et selon instructions.</p> <p>NP2</p> <p>MEM 02 09 Ils documentent et archivent leur travail de manière continue et complète avec des outils adaptés à la situation et en respectant les directives.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 02 10 Ils utilisent des outils appropriés pour documenter leur travail.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 02 11 Ils documentent les informations relatives à leur travail.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 02 18 Ils documentent et archivent leur travail de manière compréhensible à l'aide d'un exemple avec des outils définis et selon instructions.</p> <p>NP2</p>
<p>MEM 02 04 Ils interprètent les processus de l'entreprise définis et les exécutent correctement.</p> <p>NP2</p> <p>MEM 2 05 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus d'entreprise.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 2 06 Ils conçoivent des processus d'entreprise et établissent des documents de processus appropriés en respectant les directives de l'entreprise.</p> <p>NP4</p> <p>MEM 02 07 Ils conçoivent des processus selon les directives de l'entreprise.</p> <p>NP5</p>	<p>MEM 02 12 Ils interprètent des processus définis.</p> <p>NP2</p> <p>MEM 02 13 Ils collectent des informations pertinentes pour de nouveaux processus.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 02 14 Ils conçoivent des processus et créent des documents de processus appropriés.</p> <p>NP4</p>	<p>MEM 02 19 Ils interprètent des processus définis sélectionnés et les exécutent correctement.</p> <p>NP2</p> <p>MEM 02 20 Ils collectent des informations pertinentes pour des exemples de nouveaux processus.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 02 21 Ils conçoivent des processus types et créent des documents de processus appropriés.</p> <p>NP3</p>

6.3 Evaluer et utiliser les tendances technologiques

<p>Les professionnel-le-s de l'industrie MEM agissent sur la base du processus d'amélioration continue. Elles/ils suivent les tendances technologiques dans leur environnement de travail et, si nécessaire, en évaluent les avantages et les inconvénients. Elles/ils tiennent compte de la durabilité et de l'économie circulaire. Elles/ils favorisent les changements prometteurs et les présentent, si nécessaire, de manière factuelle aux décideurs.</p>		
Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 03 01 Ils identifient les tendances technologiques. NP2</p>	<p>MEM 03 05 Ils évaluent les avantages et les inconvénients des tendances technologiques. NP2/3</p>	
<p>MEM 03 02 Ils mettent en œuvre les tendances technologiques dans leur domaine d'activité, conformément aux spécificités de l'entreprise. NP2/3</p>		
	<p>MEM 03 06 Ils expliquent les tendances technologiques dans leur domaine d'activité. NP3</p>	
<p>MEM 03 03 Ils favorisent les changements prometteurs. NP4</p>		
<p>MEM 03 04 Ils préparent les tendances technologiques prometteuses en se basant sur des faits et les présentent aux décideurs. NP5</p>		<p>MEM 03 07 Ils préparent et présentent des études de cas sur des tendances technologiques en se basant sur des faits. NP4</p>

6.4 Assurer la qualité

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont les piliers des produits suisses de qualité qui sont appréciés dans le monde entier. Elles/ils agissent dans le respect de la qualité, conformément aux normes et aux directives en vigueur. Elles/ils contrôlent en permanence et en fonction des besoins la qualité du produit et des processus de fabrication.

Elles/ils travaillent selon les normes de qualité en vigueur et utilisent les moyens de mesure et de contrôle ainsi que les procédures selon les besoins. Elles/ils réagissent aux écarts de manière anticipative et selon les besoins et sensibilisent leur environnement en conséquence.

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 04 01 Ils appliquent les directives relatives aux processus de travail, les normes de la branche et les directives de qualité de l'entreprise lors de l'exécution du travail.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 04 04 Ils attribuent les activités de leur environnement de travail aux différents standards de qualité et les justifient.</p> <p>NP4</p> <p>MEM 04 05 Ils mettent en œuvre les principaux standards de qualité de l'industrie MEM dans des tâches concrètes.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 04 06 Ils distinguent différentes formes de gestion des modifications et évaluent leurs avantages et inconvénients.</p> <p>NP2</p>	<p>MEM 04 11 Ils appliquent les directives relatives aux processus de travail, les normes de la branche et les directives de qualité lors de l'exécution du travail.</p> <p>NP2</p>
<p>MEM 04 02 Ils vérifient les travaux durant le processus d'élaboration et effectuent les contrôles correspondants selon les directives de l'entreprise.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 04 03 Ils planifient, si nécessaire, des mesures correctives compréhensibles et les mettent en œuvre.</p> <p>NP4</p>	<p>MEM 04 07 Ils choisissent les moyens et les méthodes de contrôle adaptés au processus de travail.</p> <p>NP3</p>	

6.5 Aménager le poste de travail

<p>Les professionnel-le-s de l'industrie MEM organisent leur poste de travail en fonction de l'entreprise et du mandat, conformément aux normes, aux directives et aux instructions de l'entreprise et en tenant compte des aspects économiques. Elles/ils se procurent le matériel et les moyens auxiliaires nécessaires, garantissent l'opérationnalité des outils, des équipements et des matières consommables par un entretien et une maintenance réguliers et les stockent de manière appropriée. Elles/ils agissent de manière exemplaire et dans l'optique de la durabilité.</p>		
Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 05 01 Ils organisent leur poste de travail. NP3</p> <p>MEM 05 02 Ils choisissent le matériel, les matières auxiliaires et les outils nécessaires à leur travail et les préparent. NP4</p> <p>MEM 05 03 Ils assurent l'entretien et la maintenance des outils/appareils de travail et des matières consommables. NP3</p>	<p>MEM 05 07 Ils planifient et exécutent leur travail en tenant compte de la technique des matériaux, de la fabrication et des machines. NP4</p> <p>MEM 05 08 Ils choisissent les matériaux et les procédés en tenant compte des aspects scientifiques et techniques. NP4</p>	<p>MEM 05 10 Ils organisent leur poste de travail. NP1</p> <p>MEM 05 11 Ils choisissent le matériel, les matières auxiliaires et les outils nécessaires à leur travail et les préparent. NP1</p> <p>MEM 05 12 Ils assurent l'entretien et la maintenance des outils/appareils de travail et des matières consommables. (NP1)</p>
<p>MEM 05 04 Ils stockent le matériel et les marchandises de manière appropriée, conformément aux directives/exigences de l'entreprise et aux dispositions légales. NP3</p> <p>MEM 05 05 Ils se procurent le matériel et les marchandises de manière adéquate, conformément aux directives/exigences de l'entreprise et aux dispositions légales. NP4</p> <p>MEM 05 06 Ils gèrent et préparent le matériel, les pièces de rechange, les marchandises ou les prestations de service en fonction du mandat reçu. NP4</p>	<p>MEM 05 09 Ils collectent les données pour la comptabilité des stocks et l'inventaire des outils d'usinage, des matières premières et des matières auxiliaires. NP4</p>	<p>MEM 05 13 Ils gèrent et préparent le matériel, les pièces de rechange, les marchandises ou les prestations de service en fonction du mandat reçu. NP1</p>

6.6 Interpréter et appliquer les normes et les directives dans les documentations techniques

<p>Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont confronté-e-s dans l'espace économique à des normes et directives différentes et en constante évolution. Elles/ils sont conscient-e-s de leur impact économique et de leur durabilité.</p> <p>Elles/ils s'informent sur les normes et directives actuellement en vigueur dans leur domaine d'activité, les interprètent, sensibilisent leur environnement en conséquence et les mettent en œuvre en fonction de l'application.</p>		
Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 06 01 Ils utilisent les normes et directives techniques lors de la planification en fonction de l'application. NP3</p> <p>MEM 06 02 Ils appliquent les normes et directives techniques lors de l'exécution en fonction de l'application. NP3</p>	<p>MEM 06 04 Ils utilisent les normes et directives techniques lors de la planification en fonction de l'application. NP5</p> <p>MEM 06 05 Ils classent les normes et directives techniques en fonction de l'application. NP4</p> <p>MEM 06 06 Ils interprètent les normes et directives techniques en fonction de l'application. NP3</p>	<p>MEM 06 09 Ils utilisent les normes et directives techniques lors de la planification en fonction de l'application. NP2</p> <p>MEM 06 10 Ils appliquent les normes et directives techniques lors de l'exécution en fonction de l'application. NP1</p>
<p>MEM 06 03 Ils mettent en œuvre les informations issues des normes et des directives dans les documentations techniques. NP3</p>	<p>MEM 06 07 Ils établissent des documentations techniques NP3</p> <p>MEM 06 08 Ils interprètent des documentations techniques NP3</p>	<p>MEM 06 11 Ils mettent en œuvre les informations issues des normes et des directives dans les documentations techniques. NP1</p>

6.7 Utiliser l'informatique de manière optimale et sûre dans son propre environnement

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM travaillent avec une vaste palette de logiciels dans le cadre de la transition numérique en cours. Elles/ils **utilisent des logiciels standards de manière efficace et efficiente**.

Elles/ils saisissent et traitent des données provenant des sources les plus diverses et les visualisent pour les différents groupes d'intérêt.

Elles/ils comprennent la structure de réseaux et de composants interconnectés. Elles/ils reconnaissent le potentiel des systèmes en réseau afin de soutenir et d'améliorer continuellement les processus de travail.

Elles/ils sont conscient-e-s des menaces et des dangers actuels ainsi que de leurs conséquences dans les systèmes en réseau et organisent leurs actions en toute sécurité, tant dans l'entreprise que dans leur environnement privé.

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 07 01 Ils utilisent des applications standards et des logiciels d'entreprise de manière efficace et efficiente dans leur travail.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 07 02 Ils saisissent, traitent et visualisent des données et les mettent à disposition.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 07 06 Ils collectent et structurent des données provenant de différentes sources.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 07 07 Ils visualisent des données.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 07 14 Ils utilisent de manière efficace et efficiente une sélection d'applications de standards et de logiciels courants dans l'industrie.</p> <p>NP2</p> <p>MEM 07 15 Ils saisissent, traitent et visualisent des données et les mettent à disposition.</p> <p>NP2</p>
<p>MEM 07 03 Ils utilisent efficacement les systèmes en réseau dans leur travail quotidien. Ils organisent leurs actions de manière optimale et sûre à tout moment.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 07 08 Ils interconnectent des composants pour former des systèmes afin de soutenir et d'améliorer continuellement les processus de travail.</p> <p>NP4</p> <p>MEM 07 09 Ils utilisent des composants individuels d'après leur fonction et construisent des réseaux numériques.</p> <p>NP4</p> <p>MEM 07 10 Ils expliquent les avantages et les inconvénients des composants interconnectés.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 07 16 Ils utilisent efficacement les systèmes en réseau dans leurs activités. Ils organisent leurs actions de manière optimale et sûre à tout moment.</p> <p>NP2</p>

<p>MEM 07 04 Ils identifient les cybermenaces qui causent des dommages à l'infrastructure numérique et mettent en œuvre des mesures pour limiter les dommages.</p> <p>NP4</p> <p>MEM 07 05 Ils mettent en œuvre des mesures visant à réduire et à prévenir les risques liés à l'utilisation d'outils de travail numériques.</p> <p>NP3</p>	<p>MEM 07 11 Ils se protègent et protègent leur environnement contre les cybermenaces.</p> <p>NP3.</p> <p>MEM 07 12 Ils évaluent l'impact potentiel des cybermenaces et des failles de sécurité.</p> <p>NP3</p> <p>MEM 07 13 Ils identifient les cybermenaces et les dangers actuels.</p> <p>NP2</p>	<p>MEM 07 17 Ils mettent en œuvre des mesures visant à réduire et à prévenir les risques liés à l'utilisation d'outils de travail numériques.</p> <p>NP2</p>
--	---	---

6.8 Traiter des problèmes techniques avec des notions techniques, mathématiques et scientifiques

<p>Les professionnel-le-s de l'industrie MEM utilisent les notions fondamentales en technique des machines et d'usinage, en mathématiques et en sciences naturelles pour traiter les problèmes techniques. Elles/ils utilisent à cet effet des outils informatiques appropriés.</p>		
Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
	<p>MEM 08 01 Ils planifient leur travail en tenant compte de la technique des matériaux, d'usinage et des machines et l'exécutent. NP3</p>	
	<p>MEM 08 02 Ils planifient leur travail en tenant compte des aspects scientifiques et l'exécutent. NP3</p>	
	<p>MEM 08 03 Ils appliquent des concepts mathématiques pour traiter des problèmes techniques. NP3</p>	

6.9 Communiquer (repris de d1: Endossement de la responsabilité opérationnelle)

<p>Les professionnel-le-s de l'industrie MEM sont en contact permanent avec les clients et les fournisseurs. Elles/ils se servent des informations collectées pour assurer le bon déroulement du travail/du mandat. Elles/ils communiquent par écrit et oralement avec tous les groupes d'intérêts en s'exprimant à un niveau adapté au destinataire.</p>		
Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 09 01 Ils réceptionnent le mandat/demandes des clients ou des fournisseurs et posent les questions pertinentes sur la base de l'analyse des documents. NP3</p>	<p>MEM 09 04 Ils analysent des textes spécialisés et des représentations graphiques dans des documents techniques. NP5</p> <p>MEM 09 05 Ils utilisent les techniques de questionnement appropriées. NP4 (ECG)</p>	
<p>MEM 09 02 Ils utilisent les termes techniques appropriés dans la communication interne et les expliquent aux autres parties prenantes. NP3</p>	<p>MEM 09 06 Ils communiquent au niveau technique. NP3 (ECG)</p> <p>MEM 09 07 Ils décrivent avec précision un processus et l'instruisent. NP3</p>	
<p>MEM 09 03 Ils communiquent les données pertinentes du projet aux clients et aux fournisseurs dans des situations de conseil et de négociation exigeantes (ils gèrent l'échange d'informations). NP4</p>	<p>MEM 09 08 Ils communiquent avec les clients et les fournisseurs avec différents outils. NP3</p> <p>MEM 09 09 Ils s'expriment à l'oral et à l'écrit de manière adaptée au destinataire et dans un langage correct. NP3</p> <p>MEM 09 10 Ils sont capables de s'engager dans une discussion et d'étayer clairement leurs arguments, tout en respectant les règles de discussion et de conversation. NP4</p>	

6.10 Communiquer en anglais dans un environnement technique

<p>Les professionnel-le-s de l'industrie MEM lisent des documentations techniques en anglais et mettent en pratique les contenus sur le lieu de travail. Elles/ils adaptent les contenus écrits et communiquent par écrit et oralement en anglais technique de manière adaptée au destinataire.</p>		
Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 10 01 Ils adaptent des contenus écrits de documents techniques en anglais en fonction du mandat. NP2</p> <p>MEM 10 02 Ils communiquent sur des documentations techniques en anglais en lien avec le mandat au niveau A2. NP2</p> <p>MEM 10 03 Ils interprètent des documents techniques en anglais et mettent en œuvre leur contenu sur le lieu de travail. NP2</p>	<p>MEM 10 05 Ils adaptent des contenus de documents techniques en anglais. NP3</p> <p>MEM 10 06 Ils communiquent sur des documentations techniques en anglais au niveau A2. NP3</p> <p>MEM 10 07 Ils interprètent des documentations techniques en anglais. NP2</p>	
<p>MEM 10 04 Ils communiquent dans un environnement technique dans une deuxième langue nationale ou en anglais au niveau B1. NP2</p>	<p>MEM 10 08 Ils communiquent dans une deuxième langue nationale ou en anglais au niveau B1. NP3</p>	

6.11 Mettre en œuvre les directives relatives à la sécurité au travail et à la protection de l'environnement

Les professionnel-le-s de l'industrie MEM identifient les risques environnementaux, agissent selon les prescriptions de sécurité et mettent en évidence les dangers potentiels, y compris dans leur environnement personnel. Elles/ils prennent des mesures ciblées pour protéger l'être humain et l'environnement et sont conscient-e-s de leur propre comportement en matière de sécurité et de risques.

Elles/ils sont conscient-e-s de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Elles/ils utilisent les matières premières, l'eau et l'énergie avec parcimonie et ont recours à des technologies, des stratégies et des techniques de travail qui préservent les ressources.

Leur entreprise est consciente de l'importance d'une utilisation efficace des ressources naturelles et a déjà pris des mesures importantes.

Critères de performance Entreprise	Critères de performance Ecole professionnelle	Critères de performance Cours interentreprises
<p>MEM 11 01 Ils détectent les déficits par des contrôles de la sécurité au travail et prennent des mesures correctives. NP5</p> <p>MEM 11 02 Ils contribuent au développement continu de la sécurité au travail. NP3</p> <p>MEM 11 03 Ils appliquent les directives de sécurité au travail dans leur travail et veillent à leur respect dans leur environnement. NP3</p> <p>MEM 11 04 Ils documentent le respect de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement conformément aux directives de l'entreprise. NP3</p> <p>MEM 11 05 Ils respectent les prescriptions légales et les directives de l'entreprise en matière de protection de l'environnement dans leur propre environnement de travail. NP3</p> <p>MEM 11 06 Ils documentent le respect des prescriptions légales et des directives en matière de protection de l'environnement dans leur propre environnement de travail conformément aux directives de l'entreprise. NP3</p>	<p>MEM 11 09 Ils identifient les mesures et les règles de comportement pertinentes pour respecter la sécurité au travail. NP4</p> <p>MEM 11 10 Ils planifient des mesures et des consignes de comportement à partir d'exemples tirés de leur environnement de travail. NP4</p>	<p>MEM 11 13 Ils appliquent les directives de sécurité au travail dans leur travail et veillent à leur respect dans leur environnement. NP1</p> <p>MEM 11 14 Ils documentent le respect de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement conformément aux directives de l'entreprise. NP3</p> <p>MEM 11 15 Ils respectent les prescriptions légales et les directives de l'entreprise en matière de protection de l'environnement dans leur propre environnement de travail. NP1</p> <p>MEM 11 16 Ils documentent le respect des prescriptions légales et des directives en matière de protection de l'environnement dans leur propre environnement de travail conformément aux directives de l'entreprise. NP2</p>

<p>MEM 11 07 Ils intègrent des aspects écologiques dans leurs actions et décisions. NP 3</p> <p>MEM 11 08 Ils identifient les risques environnementaux dans leur domaine d'activité et peuvent prendre des mesures ciblées pour protéger l'être humain et l'environnement. NP 5</p>	<p>MEM 11 11 Ils déterminent l'empreinte écologique de l'activité de leur entreprise, y réfléchissent et proposent des améliorations là où c'est possible. NP 5</p> <p>MEM 11 12 Ils reconnaissent les enjeux écologiques et les solutions possibles dans leur domaine d'activité. NP 4</p>	<p>MEM 11 17 Ils intègrent des aspects écologiques dans leurs actions et décisions. NP 2</p>
---	---	---

7 Stage pratique à la production

Lors d'un stage pratique à la production d'une durée minimale de quatre mois effectué dans l'entreprise formatrice ou dans une entreprise externe, les dessinatrices-constructrices industrielles et les dessinateurs-constructeurs industriels se familiarisent avec les impératifs techniques et organisationnels au niveau de la production. Elles/ils acquièrent une expérience pratique en appliquant divers procédés de fabrication. Elles/ils l'intègrent ensuite dans la conception des produits. L'entreprise adapte le contenu du stage pratique à la production de sorte que la personne en formation puisse en tirer le meilleur parti. Le stage pratique à la production est effectué au cours des deux premières années d'apprentissage.

8 Autres dispositions

Elaboration

Le plan de formation a été élaboré par [l'organisation du monde du travail signataire/les organisations du monde du travail signataires]. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de l'Orfo] sur la formation professionnelle initiale de/d' Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC certificat fédéral de capacité (CFC).

[Le plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.]

[Lieu, date]

[Nom de l'Ortra]

La présidente/Le président

La secrétaire générale/Le secrétaire général

[Prénom, nom
La présidente/Le président de l'Ortra]

[Prénom, nom
La secrétaire générale/Le secrétaire général de l'Ortra]

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le [date/cachet]

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue

9 Annexe 1 : la liste des documents relatifs aux instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Documents	Source d'approvisionnement
L'ordonnance de SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC	www.futuremem.swiss www.swissmechanic.ch www.swissmem-formationprofessionnelle.ch Version imprimée Office fédéral des constructions et de la logistique www.bundespublikationen.admin.ch
Plan de formation relatif à l'ordonnance de SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC	www.futuremem.swiss www.swissmechanic.ch www.swissmem-formationprofessionnelle.ch
Concept de formation MEM	www.futuremem.swiss
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final Feuille de notes pour la procédure de qualification Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC	www.futuremem.swiss Modèle SDBB CSFO (en cours)
Documentation d'apprentissage et sur les performances	www.futuremem.swiss
Rapports de formation	www.futuremem.swiss
Programme de formation pour les entreprises formatrices	www.futuremem.swiss
Programme cadre pour les cours interentreprises	www.futuremem.swiss
Dispositions d'exécution pour les cours interentreprises	www.futuremem.swiss
Carte de qualité pour les cours interentreprises et troisième lieu de formation comparable QualCIE	www.futuremem.swiss
Programme d'enseignement pour les écoles professionnelles [Plan d'étude pour les écoles professionnelles]	www.futuremem.swiss
Normes industrielles	www.futuremem.swiss
Secteurs industriels	www.futuremem.swiss
Règlement de la Commission suisse pour le développement de la profession et la qualité de la formation de la branche MEM (CSDPQ-MEM)	www.futuremem.swiss

Annexe 2 : Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation **Dessinatrice-constructrice industrielle CFC / Dessinateur-constructeur industriel CFC** dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ; RS 822.115.2, état au 12.01.2022)	
Dérogation	Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2)
3a)	Les travaux suivants, qui représentent une contrainte physique excessive, sont considérés comme dangereux pour les jeunes: la manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de: <ol style="list-style-type: none"> 1. 15 kg pour les hommes et 11 kg pour les femmes de moins de 16 ans, 2. 19 kg pour les hommes et 12 kg pour les femmes de plus de 16 ans et de moins de 18 ans;
3c)	Les travaux suivants, qui représentent une contrainte physique excessive, sont considérés comme dangereux pour les jeunes: les travaux qui s'effectuent de manière répétée pendant plus de 2 heures par jour: <ol style="list-style-type: none"> 1. dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation, 2. à hauteur d'épaule ou au-dessus, ou 3. en partie à genoux, en position accroupie ou couchée.
4c)	les travaux entraînant une exposition à un bruit continu ou impulsif dangereux pour l'ouïe ou exposant à un bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent $L_{EX,8h}$ de 85 dB(A);
4d)	les travaux effectués avec des outils vibrants ou à percussion avec une exposition aux vibrations main-bras A(8) supérieure à 2,5 m/s ² ;
4g)	les travaux avec des substances sous pression, notamment des liquides, des vapeurs ou des gaz;
4h)	les travaux entraînant une exposition à des radiations non ionisantes, notamment à: <ol style="list-style-type: none"> 1. des champs électromagnétiques, en particulier lors de travaux sur des émetteurs, à proximité de courants à haute tension ou de courants forts ou avec des appareils de catégorie 1 ou 2 selon la norme ISO SN EN 12198-1+A1, 2008, «Sécurité des machines – Estimation et réduction des risques engendrés par les rayonnements émis par les machines», 2. des rayons ultraviolets d'une longueur d'onde de 315 à 400 nm (lumière UVA), en particulier lors du séchage et du durcissement par UV, du soudage à l'arc ou d'une exposition prolongée au soleil, 3. des rayons laser des classes 3B et 4 selon la norme ISO DIN EN 60825-1, 2015, «Sécurité des appareils à laser»

Dérogação	Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2)
5a)	<p>les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/2008⁶, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, de l'ordonnance du 5 juin 2015 sur les produits chimiques (OChim)⁷:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. gaz inflammables: H220, H221, 2. aérosols inflammables: H222, 3. liquides inflammables: H224, H225, 4. peroxydes organiques: H241, 5. substances et préparations réactives: H261,
6a)	<p>les travaux avec des substances et des préparations qui, en raison de leurs propriétés, sont associées à au moins une des mentions de danger (phrases H) ci-après dans la classification établie par le règlement (CE) no 1272/2008⁸, dans la version mentionnée dans l'annexe 2, ch. 1, OChim⁹:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. toxicité aiguë: H301, H311, H331, 2. corrosion cutanée: H314, 3. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique: H370, H371, 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée: H372, H373, 5. sensibilisation respiratoire: H334, 6. sensibilisation cutanée: H317, 7. cancérogénicité: H350, H350i, H351, 8. mutagénicité sur les cellules germinales: H341, 9. toxicité pour la reproduction: H361, H361f, H361d, H361fd;

⁶ Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

⁷ **RS 813.11**

⁸ Cf. note de bas de page relative à l'art. 5, let. a.

⁹ **RS 813.11**

Dérogation	Travail dangereux (désignation selon l'ordonnance du DEFR RS 822.115.2)
8a)	Travaux avec des outils de travail présentant des risques d'accidents dont on peut supposer que les jeunes, du fait de leur conscience insuffisante des risques ou de leur manque d'expérience ou de formation, ne peuvent ni les identifier ni les prévenir: 2. grues au sens de l'ordonnance du 27 septembre 1999 sur les grues ¹¹ , 3. systèmes de transport combinés comprenant notamment des transporteurs à bande ou à chaîne, des élévateurs à godets, des transporteurs suspendus ou à rouleaux, des dispositifs pivotants, convoyeurs ou basculants, des monte-charges spéciaux, des plates-formes de levage ou des gerbeurs,
8b)	les outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables; sont notamment visées les zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc;
8c)	les machines ou les systèmes présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels, en particulier dans des conditions de service particulières ou lors de tâches d'entretien.
10a)	les travaux impliquant un risque de chute, en particulier à des postes de travail en hauteur,
10b)	les travaux dans des espaces confinés, en particulier dans des puits ou dans des gaines techniques,
10c)	les travaux en dehors d'un emplacement de travail fixe, en particulier en cas de risque d'écroulement ou dans les zones de routes ou de voies ferrées non fermées à la circulation,

Abréviations

¹Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation. Légende: **CO** : compétence opérationnelle; **DOC** : domaine de compétences opérationnelles ; **b** : compétences opérationnelles de la formation de base; **c** : compétences opérationnelles de la formation complémentaire; **a** : compétences opérationnelles de la formation approfondie; **CI** : cours interentreprises; **EP** : école professionnelle; **BR** : brochure; **LC** : liste de contrôle; **DE** : dépliant; **FI** : feuillet d'information; **CDM** : cahier du maître; **AM** : aide-mémoire; **EPI** : équipement de protection individuelle; **CdS** : chargé de sécurité; **PERCOS** : personne de contact pour la sécurité au travail

Compétences opérationnelles (CO)

a1:	planifier des développements de produits dans l'industrie MEM
a2:	concevoir des produits de l'industrie MEM
a3:	réaliser des conceptions préliminaires pour les produits de l'industrie MEM
a4:	réaliser une conception détaillée pour les produits de l'industrie MEM
a5:	développer des produits de l'industrie MEM de manière écoresponsable (écodesign)

b1:	concevoir des constructions adaptées à la fabrication de produits de l'industrie MEM
b2:	concevoir des fonctions spécifiques pour des produits de l'industrie MEM
b3:	concevoir des aspects ergonomiques ou esthétiques avancés pour des produits de l'industrie MEM
b4:	optimiser des produits ou des processus de l'industrie MEM en termes d'aspects économiques

c1:	esquisser des produits de l'industrie MEM
c2:	modéliser des produits de l'industrie MEM avec un logiciel de CAO (conception assistée par ordinateur)
c3:	établir des documents de fabrication pour des produits de l'industrie MEM
c4:	saisir les données d'articles des produits de l'industrie MEM dans le système d'archivage du bureau d'études

c5:	générer des documentations techniques de produits sous forme de jeux de données
c6:	compléter les documents de fabrication industrielle avec des spécifications géométriques des produits élargies

d1:	planifier des mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM
d2:	contrôler le déroulement de mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM
d3:	analyser les résultats de mandats orientés projet dans l'environnement de développement technique de l'industrie MEM
d4:	élaborer et mettre en œuvre des solutions de construction exigeantes pour des secteurs de l'industrie MEM*
d5:	former les clientes et les clients aux produits de l'industrie MEM
d6:	établir des documentations techniques complexes pour les produits de l'industrie MEM

La construction des compétences opérationnelles a1 à a4, b1, b2, c1 à c5 et d1 à d4 est obligatoire pour tous les apprentis.

Dans les compétences opérationnelles a5, b3, b4, c6, d5 et d6, la construction **d'une** compétence opérationnelle est obligatoire.

*La formation dans les secteurs de l'industrie MEM est régie par les plans de formation professionnelle correspondants, y compris leurs annexes.

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
							En permanence	Fréquemment	Occasionnellement	
Travaux dans les ateliers de production <u>Compétences opérationnelles :</u> a.1; a.2; a.5 b.1; b.2 c.3 d.1; d.2; d.3; d.4; d.5	Troubles musculo-squelettiques dus à de mauvaises postures, à des postures forcées et/ou à un travail répétitif (douleurs chroniques)	3a 3c	Travaux dans les ateliers de production <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Listing des catégories de danger des produits chimiques et leurs voies d'exposition sur le lieu de travail (orale, cutanée et par inhalation). Obligation et responsabilité de l'apprenti en matière de sécurité et de protection (moyens de prévention technique, EPI, sécurité des tiers). Savoir choisir et utiliser un équipement de protection individuelle approprié (par exemple, gants, masque, lunettes) Connaissance de la responsabilité de l'employeur et de sa propre responsabilité en tant qu'employé dans le cadre du devoir de diligence lors de la manipulation de produits chimiques Publications Suva listes de contrôle <ul style="list-style-type: none"> Protection oculaire dans l'industrie et les arts et métiers www.suva.ch/67184.f alléger la charge www.suva.ch/67199.f phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines www.suva.ch/67113.f Protection des mains dans la métallurgie www.suva.ch/67183.f Protection de la peau au travail www.suva.ch/67035.f lubrifiants www.suva.ch/67056.f Mesures de protection contre les démarrages intempestifs www.suva.ch/67075.f Bruit au poste de travail www.suva.ch/67009.f 		X		Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Travaux dans les ateliers de production et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec succès la formation EPI anti-chute (avec attestation de formation)	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} année d'apprentissage	4 ^{ème} année d'apprentissage
	Entraînement/accrochage de vêtements, d'oeufs de corps et de cheveux sur des parties de machines en mouvement non protégées	8b								
	Coupures par des pièces avec des surfaces dangereuses (bavures et arêtes vives sur des matières brutes, pièces à usiner et outils, arêtes et coins saillants)	8b								
	Blessures dues à des mouvements incontrôlés, chutes ou projections d'objets tels que pièces usinées, éléments d'outillage ou copeaux	8b								
	Eczémas de contact allergiques, irritations de la peau en cas d'utilisation d'huiles, solvants, produits chimiques, lubrifiants et réfrigérants	6a								
	Bruit excessif	4c								
	Travailler avec des outils vibrants ou à percussion avec une charge vibratoire main-bras A (8) plus de 2,5 m/s ²	4d								
	Inhalation de substances dangereuses pour la santé telles que vapeurs, poussières, suie, fumée de soudage et gaz	4g								
	Lésions oculaires et cutanées dues à des rayonnements UV invisibles directs ou indirects, ainsi qu'au faisceau laser et à son rayonnement diffusé	4h								
	Lésions sur la colonne vertébrale, aux articulations et à la musculature dues à une surcharge	3a								
Blessures dues à des chutes (équipement de protection individuelle contre les chutes)	10a									
Danger lié au trafic ferroviaire interne	8a									

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

			<ul style="list-style-type: none"> - Poussières nocives www.suva.ch/67077.f - Air comprimé www.suva.ch/67054.f - Chariots électriques à timon www.suva.ch/67046.f - échelles portables www.suva.ch/67028.f - Vibrations au poste de travail www.suva.ch/67070.f - manipulation sûre des produits chimiques dans l'entreprise www.chematwork.ch www.suva.ch/cmr - circulation des véhicules ferroviaires dans l'entreprise www.suva.ch/67126.f <p>Supports pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dix règles vitales pour l'artisanat et l'industrie www.suva.ch/88824.f - module de prévention: Portez futé! - module de prévention: Protégez vos mains comme les pros - Directive CFST : formation, instruction chariots de manutention www.suva.ch/6518.f - Attention: rayonnement laser ! www.suva.ch/66049.f 							
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ⁴	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ³ de l'entreprise						
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
								En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Maniement de perceuses, tours, fraiseuses, rectifieuses planes et circulaires, conventionnels et CNC <u>Compétences opérationnelles :</u> b.1 c.3	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux	8a 8b	<u>Maniement de perceuses, tours, fraiseuses, rectifieuses planes et circulaires, conventionnels et CNC</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Prescriptions de sécurité de l'entreprise ● Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle <ul style="list-style-type: none"> - Perceuses à colonne et d'établi www.suva.ch/67036.f - Machines à meuler et tourets à meuler www.suva.ch/67037.f - Tours conventionnels www.suva.ch/67053.f - Machine CNC pour percer, tourner et fraiser www.suva.ch/67139.f 	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	X		Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Maniement de perceuses, tours, fraiseuses, rectifieuses planes et circulaires, conventionnels et CNC</u> et signature sur l'attestation de formation	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} année d'apprentissage	4 ^{ème} année d'apprentissage

Maniement de machines à débiter, former, découper et estamper <u>Compétences opérationnelles :</u> b.1 c.3	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux	8a 8b	<u>Maniement de machines à débiter, former, découper et estamper</u> <ul style="list-style-type: none"> ● Prescriptions de sécurité de l'entreprise ● Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle <ul style="list-style-type: none"> - Cisailles guillotines www.suva.ch/67107.f - presses-plieres www.suva.ch/67108.f - rouleuse www.suva.ch/67110.f - presses excentrique mécaniques www.suva.ch/67098.f - presses hydrauliques www.suva.ch/67099.f - Presses pneumatiques et électriques www.suva.ch/67177.f 	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	X		Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Maniement de machines à débiter, former, découper et estamper</u> et signature sur l'attestation de formation	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} année d'apprentissage	4 ^{ème} année d'apprentissage
	Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	4h 5a								
	Risque d'explosion de bouteilles de gaz	5a								

³ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

⁴ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ⁵	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ⁵ de l'entreprise			Surveillance des personnes en formation			
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Maniement de machines à découper au laser, plasma et au jet d'eau <u>Compétences opérationnelles :</u> b.1 c.3	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux	8a 8b	Maniement de machines à découper au laser et au jet d'eau <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle - Attention: rayonnement laser! www.suva.ch/66049.f	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	X		Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Maniement de machines à découper au laser, plasma et au jet d'eau</u> et signature sur l'attestation de formation	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} et 4 ^{ème} année d'apprentissage	
	Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	4h 5a								
	Risques liés au faisceau laser, plasma ou au jet d'eau	4h								

Maniement de postes de soudage et fers à braser <u>Compétences opérationnelles :</u> b.1 c.3	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	4h 5a	Maniement de postes de soudage et fers à braser <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle - Soudage, coupage, brasage et chauffage (travaux à la flamme) www.suva.ch/67103.f - Soudage et coupage (travaux de soudage à l'arc) www.suva.ch/67104.f - bouteilles de gaz www.suva.ch/67068.f Information Coupage et soudage – protection efficace de la santé www.suva.ch/44053.f Attention: rayonnement laser ! www.suva.ch/66049.f	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	X		Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Maniement de postes de soudage et fers à braser</u> et signature sur l'attestation de formation	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} et 4 ^{ème} année d'apprentissage	
	Risque d'explosion de bouteilles de gaz	5a								
	Photokératite (coup d'arc ou flash) / Lésion de la rétine	4h								

⁵ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

⁶ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ⁸	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ⁷ de l'entreprise						
				Formation	Appui durant les CI	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise				En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Maniement d'installations de traitement thermique et des surfaces <u>Compétences opérationnelles :</u> b.1 c.3	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Blessures par coincement, écrasement et coupure sur des parties du corps par une mise en marche ou un démarrage fortuit, par des manipulations erronées, un dysfonctionnement et des dispositifs de sécurité défectueux	8a 8b	Maniement d'installations de traitement thermique et des surfaces <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle - Protection des mains dans la métallurgie www.suva.ch/67183.f	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	X		Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Maniement d'installations de traitement thermique et des surfaces</u> et signature sur l'attestation de formation	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} année d'apprentissage	4 ^{ème} année d'apprentissage
	Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	4h 5a								

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ¹⁰	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ⁹ de l'entreprise						
				Formation	Appui durant les CI	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise				En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Manipulation lors du montage et de l'installation de sous-ensembles / machines / installations <u>Compétences opérationnelles :</u> a.1 b.1; b.2 c.3 d.4; d.5	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	4h 5a	Manipulation lors du montage et de l'installation de sous-ensembles / machines / installations <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité S'il n'y a pas de protection collective, se protéger avec une EPI antichute. Publications Suva listes de contrôle - Outillage manuel www.suva.ch/67078.f	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	X		Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Manipulation lors du montage et de l'installation de sous-ensembles / machines /</u>	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} et 4 ^{ème} année d'apprentissage	
	Lésions occasionnées par l'échappement de fluides sous pression tels qu'air, huiles et gaz	5a								
	Travaux en hauteur : utilisation d'échafaudages, de plates-formes élévatrices, d'EPI antichute.	10a 10b 10c								

⁷ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

⁸ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

⁹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁰ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Article(s) ¹²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹¹ de l'entreprise							
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation			
Mise en service/ entretien de machines, installations, commandes, engins de transport et élimination de pannes <u>Compétences opérationnelles :</u> a.1 b.1; b.2 c.3 d.4; d.5	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production»		Mise en service / entretien de machines, installations, commandes, engins de transport et élimination de pannes <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité S'il n'y a pas de protection collective, se protéger avec une EPI antichute. Publications Suva listes de contrôle <ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection contre les démarrages intempestifs www.suva.ch/67075.f Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement www.suva.ch/84044.f Plateformes élévatrices www.suva.ch/67064/1.f et www.suva.ch/67064/2.f Information <ul style="list-style-type: none"> Contrôle final www.suva.ch/66133.f Supports pédagogiques Maintenance des machines et installations : huit règles vitales www.suva.ch/88813.f Formation à l'élingage de charges avec une grue www.suva.ch/33099.f	Mise en service, entretien et élimination de pannes de sous-ensembles, machines et installations mécaniques, pneumatiques et électropneumatiques							
	Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	4h 5a		1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage X 3 ^{ème} année d'apprentissage Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Mise en service, entretien de machines, installations, élimination de pannes</u> et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec succès la formation EPI antichute (avec attestation de formation)	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année d'apprentissage						
	Lésions occasionnées par l'échappement de fluides sous pression tels qu'air, huiles et gaz	5a									
	Ecrasement, coincement et coupure par un démarrage fortuit de parties mobiles de machines et d'installations (cinématiques, électriques, mécaniques, pneumatiques, hydrauliques)	8a									
	Blessures occasionnées par une mise en marche fortuite de la machine, de l'installation ou d'une partie de la machine ou de l'installation	8c									
	Travaux en hauteur : utilisation d'échafaudages, de plates-formes élévatrices, d'EPI antichute.	10a 10b 10c									

¹¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹² Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹³ de l'entreprise						
			Formation	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation				
					En permanence	Fréquemment	Occasionnellement		
Maniement d'installations de production dans les salles blanches Compétences opérationnelles : b.1 c.3	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	Maniement d'installations de production dans les salles blanches <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publikationen Suva	Formation en entreprise 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	Appui durant les CI X	Appui de l'EP	Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Maniement d'installations de production dans les salles blanches</u> et signature sur l'attestation de formation	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} et 4 ^{ème} année d'apprentissage	
	Risques de pollution lors de la production en salle blanche								

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹⁵ de l'entreprise								
			Formation	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation						
					En permanence	Fréquemment	Occasionnellement				
Manipulation lors de l'entretien d'ensembles d'aéronefs les groupes et les aéronefs Compétences opérationnelles : c.3 d.7	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Brûlures occasionnées par des fluides chauds, étincelles de meulage, incendie et explosions provoqués par des fuites ainsi que par des installations de combustion	Manipulation lors de l'entretien d'ensembles d'aéronefs les groupes et les aéronefs <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Prescriptions selon les consignes de sécurité et directives de formation EASA Part66, EASA Part145, du fabricant, de l'aéroport et internes à l'entreprise S'il n'y a pas de protection collective, se protéger avec une EPI antichute. Publications Suva - Plateformes élévatrices www.suva.ch/67064/1.f et www.suva.ch/67064/2.f	Formation en entreprise 1 ^{re} et 2 ^e année d'apprentissage	Appui durant les CI X	Appui de l'EP	Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document <u>Manipulation lors de l'entretien d'ensembles d'aéronefs les groupes et les aéronefs</u> et signature sur l'attestation de formation	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} et 4 ^{ème} année d'apprentissage			
	Risque d'explosion de bouteilles de gaz									4h 5a	5a
	Ecrasement, coincement et coupure par un démarrage fortuit de parties mobiles de machines et d'installations (cinématiques, électriques, mécaniques, pneumatiques, hydrauliques)									8a	
	Blessures occasionnées par une mise en marche fortuite de la machine, de l'installation ou d'une partie de la machine ou de l'installation									8c	

¹³ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁴ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

¹⁵ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁶ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

	Blessures lors de travaux selon les prescriptions de sécurité et directives de formation EASA Part66, EASA Part145, du fabricant, de l'aéroport et internes à l'entreprise	8a	Supports pédagogiques Formation à l'élingage de charges avec une grue www.suva.ch/33099.f Formation et instruction des pontiers www.suva.ch/33081.f Huit règles vitales pour les travaux avec protection par encordement www.suva.ch/84044.f				suivi avec succès la formation EPI anti-chute (avec attestation de formation)			
	Travaux en hauteur : utilisation d'échafaudages, de plates-formes élévatrices, d'EPI antichute.	10a 10b 10c								

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Ar-ticle(s) ¹⁸	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹⁷ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement
Manipulation de charges <u>Compétences opérationnelles :</u> b.1 c.3	Dangers supplémentaires concernant les «Travaux dans les ateliers de production» Lésions liées au levage et au transport avec des ponts roulants Être heurté ou coincé par une charge suspendue qui oscille, bascule ou tombe	8a 8b 8a 8b	Manipulation de charges <ul style="list-style-type: none"> Prescriptions de sécurité de l'entreprise Modes d'emploi et fiches de données de sécurité Publications Suva listes de contrôle <ul style="list-style-type: none"> élingues www.suva.ch/67017.f Appareils de levage www.suva.ch/67158.f ponts roulants www.suva.ch/67159.f Accessoires de levage www.suva.ch/67198.f Formation et instruction des pontiers www.suva.ch/33081.f Supports pédagogiques Dix règles vitales pour l'élingage des charges www.suva.ch/88801.f Formation à l'élingage de charges avec une grue www.suva.ch/33099.f	1 ^{ère} et 3 ^{ème} année d'apprentissage			Démonstration et application pratique conformément aux exigences minimales spécifiées dans le document Manipulation de charges et signature sur l'attestation de formation Instruction par l'entreprise sur le lieu seulement après avoir suivi avec succès la formation EPI antichute (avec attestation de formation)	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année d'apprentissage	3 ^{ème} année d'apprentissage	4 ^{ème} année d'apprentissage

¹⁷ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

¹⁸ Articles de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes, RS 822.115.2, état au 12.01.2022

Les présentes mesures d'accompagnement ont été élaborées par l'OrTra avec l'aide d'un(e) spécialiste de la sécurité au travail et entrent en vigueur le

[Lieu et date]

[Nom de l'Ortra]

Le président/La présidente

Le directeur/La directrice

[Nom, prénom du/de la président/e de l'Ortra]

[Nom, prénom du/de la directeur/trice de l'Ortra]

Les présentes mesures d'accompagnement sont approuvées par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conformément à l'art. 4, al. 4, OLT 5 avec l'accord du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) du

Berne, le

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Directeur suppléant
Chef de la division Formation professionnelle et continue